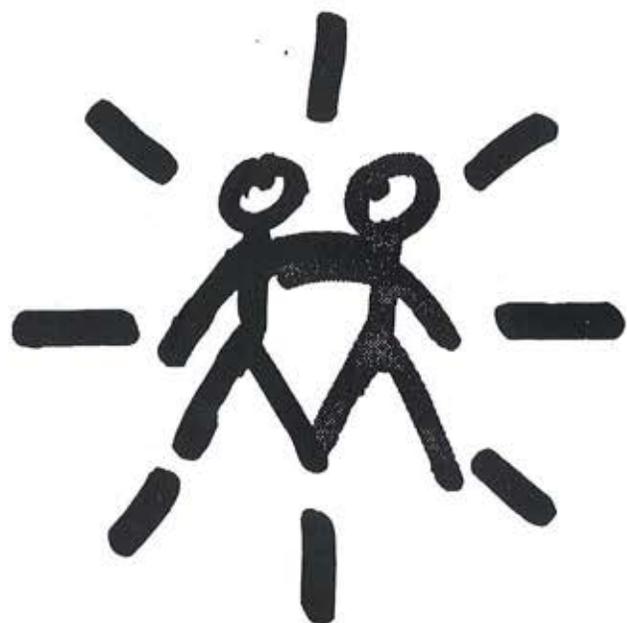


Actes



de la Conférence nationale du MRAP

Villejuif 1^{er} et 2 février 1997

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

ACTES

DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DU MRAP

Sommaire

Ouverture, Mouloud Aounit	1
Quel antiracisme contre le racisme aujourd'hui, Paul Muzard	5
Approche anthropologique, Emmanuel Todd	9
Citoyenneté, nationalité, lutte contre le Front national Pierre Krausz	17
La menace lepéniste : contextes et significations. Les stratégies du FN et les stratégies anti-FN : examen critique Pierre-André Taguieff	21
Migrations et immigration, dans un contexte de mondialisation Bernadette Hétier	31
Flux migratoires, Problématique Nord/sud Sami Naïr, professeur à l'université Paris VII	35
Problématique européenne de la montée du racisme aujourd'hui Cathie Lloyd	43

O UVERTURE

Mouloud Aounit
secrétaire général du MRAP

Au nom du MRAP, c'est avec une joie immense que nous vous accueillons ces deux jours.

Je voudrais ici remercier tout particulièrement nos invités qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation au dialogue et à l'échange, remercier aussi tout particulièrement la direction du groupe Accor qui a gracieusement mis à notre disposition cet hôtel confortable et nous donner ainsi de bonnes conditions pour travailler efficacement. Je salue nos amis et compagnons de route représentant le monde associatif, syndical, politique, qui, en permanence, tout au long de l'année, sont à nos côtés dans le combat noble, rude, difficile, mais ô combien indispensable, pour que le droit et la dignité aient raison de la haine et de l'intolérance.

Notre conférence s'ouvre dans un environnement inquiétant. Un sondage, à paraître dans quelques semaines, laisse entrevoir une fois

de plus des signes angoissants. Les résultats sont saisissants. Ils confirment la persistance du racisme ou plus précisément l'imprégnation forte dans l'opinion publique du sentiment « d'altérophobie », cette peur de l'autre, qu'on rejette, exclut parce que différent qui va de la couleur de la peau, à la façon de prier, au mode de vie et jusqu'à la consonance du nom.

Un Français sur deux se déclare plutôt ou un peu raciste, 61% considèrent qu'il y a trop d'Arabes, 58% trop de Musulmans. Les Noirs, comme on les appelle dans ce sondage, font l'objet de rejet à hauteur de 38%, les Asiatiques, 30%. L'antisémitisme resurgit : 20% des personnes interrogées estiment qu'il y a trop de Juifs. Reconnaissons-le, de l'endroit où nous sommes, nous constatons que le racisme imprègne, infecte, gangrène tous les milieux quels que soient l'environnement socio-économique, les catégories professionnelles, les âges et les lieux. Il s'étale dans des espaces

géographiques où les immigrés parfois sont inexistantes, où le chômage ne dépasse pas les 6% : c'est le cas de l'Alsace avec 3%. Il touche les sympathisants de gauche et de droite, même s'il faut le reconnaître, les sympathisants de droite sont plus féroces à l'encontre des Maghrébins (64 %), des beurs (nouvelle nationalité ?) 58 %, des Tsiganes et gens du Voyage 56 %. Ceci étant, les sympathisants de gauche ne sont pas en reste, ils rejettent d'abord et prioritairement les Tsiganes et gens du voyage en tête avec 31 %, suivent les Maghrébins 28 % et les homosexuels 25 %. Près de nous, enfin, qui n'a pas remarqué ou entendu dans son environnement proche, parmi ses amis, au travail, des propos, des dérapages surprenants au détour d'une discussion venant de gens qu'on ne soupçonne pas de racisme.

Fait inédit révélé par ce sondage : l'entrée du racisme dans la sphère de la normalité ; en effet, 53% des Français – plus 9 points par rapport à 1995 – estiment normal de pouvoir exprimer des propos racistes dans le cadre de campagnes électorales, 47% revendiquent la possibilité que le racisme puisse être considéré comme une opinion à la radio, 48 % dans les journaux, chiffres en progression de plus de 12 points par rapport au sondage de 1995.

Simultanément, la confiance à notre égard dans la lutte contre le racisme, nous honore en même temps qu'elle nous inquiète. Un sondage réalisé par le CSA pour le compte du *Nouvel Observateur*, réalisé il y a quelques mois, indique que 81% de l'ensemble des étrangers mettent les associations de lutte contre le racisme au premier rang des institutions capables d'agir efficacement contre le racisme. Cette confiance dans le mouvement antiraciste arrive devant l'école (77%), les institutions religieuses (64%) et les intellectuels (61%).

Cette conviction est partagée par l'ensemble de la population française ; ainsi toujours selon le sondage pour la CNCDDH, 69% des gens interrogés affirment leur confiance dans les organisations antiracistes pour combattre le racisme. Ce constat donne à chacun d'entre nous

ici une responsabilité particulière et au mouvement antiraciste en général un rôle déterminant.

L'affirmation ouverte du racisme constitue une atteinte intolérable et insupportable aux droits et à la dignité humaine, mais son éradication ne peut se cantonner à des incantations ou à des bonnes intentions car le phénomène est complexe. Complexité qui vient de la multiplicité et de l'enchevêtrement des facteurs qui le nourrissent, l'entretiennent, l'amplifient : de l'ignorance aux facteurs historiques, psychologiques... C'est aussi une donnée qui dépasse l'Hexagone : la progression des mouvements d'extrême droite existe partout en Europe. Les résultats électoraux en Autriche, en Italie, en Belgique le montrent.

Une chose est sûre : le racisme se développe et s'amplifie sur les débris de la fracture sociale et de la crise économique. Le racisme s'auto-alimente de l'absence de réponse aux difficultés réelles vécues par les gens. Il résulte aussi de nombreuses déceptions. Faut-il penser pour autant que ceux qui s'affichent comme racistes sont à considérer comme des fascistes notoires ? Notre réponse est non, car disons-le ce sentiment est aussi l'expression d'un cri, d'une souffrance, d'une mal vie. Ce sentiment résulte de la peur : la peur de la chute sociale, la peur devant l'absence de perspectives.

Il n'y a pas une réponse unique au racisme, mais des réponses. Elles sont plurielles, collectives et intégrées.

Plurielles

Sans une mobilisation sur le front collectif, sans une action opiniâtre, concrète, lisible, accessible sur le terrain politique, économique et social, l'amplification du racisme n'a aucune raison de faiblir, d'autant que les tenants de l'exclusion ethnique sont à l'offensive, en s'appuyant sur la crise.

Par ailleurs, disons-le, l'action éducative et l'action sur le plan juridique restent et demeurent indispensables même si, sur ces deux terrains, des adaptations nouvelles s'imposent. Enfin,

l'antiracisme ne peut s'arrêter aux gestions du fait raciste. Il impose d'agir sur les processus qu'ils l'amplifient (propos d'hommes politiques, textes de lois...).

Collectives

L'enjeu de la lutte contre le racisme dépasse, de loin, le cadre d'un combat isolé et partisan qui se cantonnerait à la seule responsabilité des antiracistes. En effet, sous-jacent à ce combat, c'est l'avenir de notre démocratie et du devenir d'un type de civilisation dont il s'agit. C'est dire l'immense co-responsabilité des forces démocratiques, essentiellement philosophiques, religieuses, politiques, à relever ce défi.

Intégrées

En fait, pour citer Paul Muzard, « La crise ouvre un enchaînement d'exclusions dont la plus radicale est l'exclusion raciste ». Cette rupture surajoutée à l'exclusion révèle une société qui se délite, une panne de l'intégration. C'est dans les fissures de l'exclusion que se nichent les logiques du bouc-émissaire. C'est aussi dans le maintien de l'exclusion comme une fatalité que le racisme se justifie.

Dès lors, il importe de maintenir un lien permanent dans le combat contre le racisme comme exclusion et construire des passerelles avec les autres aspects de ce combat : celui qui intègre la promotion, l'avènement d'une nouvelle citoyenneté. Une citoyenneté active et partagée par tous. Une citoyenneté qui sorte de la simple gestion de la précarité. Citoyenneté enfin qui fait de l'Homme un sujet de droit et non pas un sujet de rejet quelles que soient sa nationalité, son ethnie.

Ces quelques remarques préalables m'amènent à donner le sens de ces journées et à en expliciter les attentes. Nous n'avons pas la prétention aujourd'hui d'apporter toutes les réponses à l'ensemble des questions que chacun d'entre nous se pose : nous l'avons conçue et voulue pour répondre à trois objectifs.

L'évaluation

Il nous faut d'abord évaluer le chemin

parcouru depuis le dernier congrès par notre Mouvement. Afin de voir comment nous pouvons, dans la perspective du prochain, ajuster sur le plan théorique un certain nombre de nos analyses ou de nos concepts en fonction de la réalité d'aujourd'hui et de l'actualité.

L'urgence

Ensuite, il faut le reconnaître, depuis un an et demi, du militant du comité local aux élus départementaux ou aux membres de la direction nationale, nous avons « la tête dans le guidon », par la force des choses et du fait de l'actualité et de ses développements inquiétants dans la dernière période.

L'action commandée par l'urgence permanente du quotidien, si forte soit-elle, mérite aussi d'être, à un moment donné, évaluée, afin que ne soient pas confondues la pression de l'urgence et la priorité de certaines orientations.

Action et réflexion

Une action sans réflexion, tout comme une réflexion qui n'aurait pas de prolongement dans l'action, stériliserait l'efficacité d'un combat. Dès lors, cette conférence doit être le lieu de confrontation courtoise, un moment de convergence des vécus, d'échange des expériences, des réflexions de chacun entre militants et chercheurs. Je parlais tout à l'heure à ce sujet de l'impérieuse nécessité d'un travail collectif : cela passe par un échange et une communication vivante et cela pour ériger des ponts afin de nous permettre de traverser cette période d'autant plus difficile que le chemin à parcourir est jonché de handicaps et de difficultés.

Enfin cette rencontre devrait en particulier prolonger ce que nous n'avons pas réussi à mener à terme, à savoir des débats transversaux auxquels la direction du Mouvement avait invité l'ensemble des fédérations et comités locaux aux fins d'une réflexion sur notre action.

Reconnaissons-le, du fait de la méthode employée et surtout parce que les préoccupations immédiates ont prévalu sur la réflexion

proposée, les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur de nos espérances.

Nous pensons qu'en reprenant aujourd'hui le débat théorique avec nos amis chercheurs, et en nous appuyant sur le capital d'expérience et de réflexion des uns et des autres, nous pourrions redonner cet élan que nous souhaitons voir se développer à l'intérieur du Mouvement, sur le terrain de la réflexion. Voici, chers amis, les objectifs qui nous attendent.

Et je conclurai sur un vœu qui m'est cher et que j'estime déterminant quant à notre avenir. C'est celui de la nécessité d'impulser une mutation du Mouvement. Mutation dans nos pratiques, dans notre fonctionnement, dans nos rapports avec les adhérents, les sympathisants, ainsi que nos partenaires actuels ou potentiels pour mettre en phase le mouvement, avec la réalité du racisme d'aujourd'hui. Cette mutation ne signifie pas oublier ce que nous sommes ni même rougir de ce que nous avons fait. Je la vois comme une continuation du travail déjà effectué, mais à une autre échelle, une autre dimension, une façon de creuser plus profondément le sillon entamé.

Nous disposons d'atouts qui nous sont révélés par certains signes encourageants. Le nombre d'adhérents est en hausse. En effet, après plusieurs années de baisse, 1995 et 1996 ont permis au Mouvement d'accroître son audience et de compter dans ses adhérents de

nouveaux militants. Nous restons une force attractive, et dans une période de crise de citoyenneté et de mobilisation, c'est une nouveauté encourageante et réconfortante à noter. Nous avons enregistré 300 nouvelles adhésions en 1992, 500 en 1993, 600 en 1994, 950 en 1995, plus de 1 100 en 1996.

Certes, de nombreuses personnes ne renouvellent pas leur adhésion, et là c'est une question sérieuse qui nous est posée. La progression n'est pas suffisante. Je l'ai dit en introduction : le racisme n'est pas un phénomène marginal. Son expression non plus. Les adeptes et les vecteurs de la diffusion de cette gangrène sont multiples. Il est un phénomène de masse et de proximité. Il est quotidiennement présent. Ses effets imprègnent l'esprit des lois, favorisent les discriminations (emploi, logement), marquent les mentalités.

Dès lors, vous comprendrez l'impérieuse nécessité d'entamer, d'avancer et de construire cette mutation qui s'impose comme une urgence.

Enfin, cette mutation c'est aussi une manière d'être fidèle à nous-mêmes, d'être un mouvement, en perpétuelle dynamique, pour ancrer notre action dans le réel et préserver une certaine idée de la France, celle des Droits de l'Homme, défigurée hélas aujourd'hui.

Ce sont autant de chantiers vitaux qu'il faut entamer.

Merci à tous et bons travaux.

QUEL ANTIRACISME CONTRE LE RACISME AUJOURD'HUI ?

Paul Muzard
membre de la Présidence du MRAP

1. La lutte pour le droit

Quand le MRAP est parvenu, au bout d'un combat de treize ans, à obtenir le vote d'une loi contre le racisme en juillet 1972 à l'unanimité du Parlement, ce fut une victoire considérable: le racisme était devenu officiellement un délit. Ce combat, qui a duré de 1959 à 1972, correspond à une période de flux migratoires progressivement importants. Par la suite, cette loi fut améliorée à trois reprises.

Le MRAP a pu alors, avec une efficacité nouvelle, lutter pour l'application du droit, ce qu'il a fait sans relâche à ce jour : discriminations dans des annonces ANPE, dans le logement ou le travail ; propos ou injures racistes ; écrits négationnistes, violences ou meurtres racistes, etc. Ces délits étaient l'expression d'un racisme d'infériorité ou de mépris qui, même en période de croissance et de

plein emploi, visait des personnes situées au bas de l'échelle sociale. Le MRAP n'a pas cessé de se battre contre ces discriminations.

2. L'éducation contre la xénophobie et l'ignorance

Depuis longtemps, le MRAP associe la lutte contre le racisme à une action éducative pour sensibiliser les enfants, et aussi les adultes, à la connaissance ou à la découverte de l'Autre considéré comme différent. Il y a une quinzaine d'années, on insistait en particulier sur l'éducation interculturelle pour retourner la perception de la différence comme négative, en une approche de richesse plurielle, « différents et semblables à la fois ».

C'est à cette époque que le MRAP décide de publier un magazine sous le titre-programme *Différences*.

3. Le racisme dans la crise

3.1. Des enchaînements historiques

Le MRAP doit lutter maintenant contre le racisme de la crise. La crise de l'emploi et les ravages du chômage ont induit un racisme ou une xénophobie qui ne cessent de se développer au quotidien en prenant une ampleur d'imprégnation dans la société. C'est un racisme qui ne devrait pas nous étonner si nous avons le sens de la mémoire ; déjà au cours des crises de 1860 à 1890, et dans l'entre-deux guerres, dès les débuts de la crise de l'emploi, et donc du chômage, les étrangers devenaient des « boucs émissaires ». Le rejet des Italiens s'est exprimé par des violences extrêmes dans le sud de la France, notamment au siècle dernier, sans parler de l'antisémitisme. Bien que le contexte international, social et économique, soit différent, nous nous trouvons aujourd'hui aux prises avec des enchaînements identiques.

3.2. Les politiques gouvernementales

Ce racisme au quotidien s'aggrave de jour en jour, selon un processus constant, au rythme, si l'on peut dire, de l'aggravation de la crise. En 1974, le gouvernement a interrompu l'immigration ; en 1976, il a encouragé les retours avec indemnités et avec de plus en plus d'insistance ; après la « pause » de 1981, la tension s'est de nouveau accrue avec la progression des exclusions. Les gouvernements sont passés à des mesures coercitives de plus en plus sévères qui vont jusqu'à remettre en cause des droits fondamentaux comme le droit de vivre en famille, de circuler ou de bénéficier du droit d'asile. On le voit avec la loi Debré qui va être examinée au Sénat dans quelques jours. L'acharnement législatif est de nature à renforcer la suspicion à l'égard des étrangers, qui anime déjà tant de nos concitoyens.

Les politiques, principalement les gouvernants, portent une lourde responsabilité dans la désagrégation du climat social. Alors qu'ils savent que les étrangers ne sont pas

responsables du chômage et que leur renvoi ne résoudrait aucun problème ; ils prennent des mesures qui vont dans le sens de la suspicion et du rejet. Même les mesures prises en 1993 ne suffisaient pas : modifications de la Constitution et loi Debré se sont enchaînées.

3.3. Progression du chômage et des exclusions = progression du racisme.

Au début de la crise, on pensait que le chômage serait passager, M. Chirac prévoyait le bout du tunnel en 1975. Ensuite, on a pensé qu'il fallait se prémunir contre le chômage, en acquérant une solide formation, en poursuivant des études, en possédant une bonne qualification. Mais aujourd'hui, même les gens qualifiés, (avec Bac + 5) ne trouvent pas d'emploi : à quoi bon faire des études, se demandent certains. Le droit du travail est de plus en plus bafoué, les contrats à durée indéterminée devenant progressivement l'exception. Dans ce contexte, le racisme progresse. La cohabitation avec l'étranger devient de plus en plus insupportable au fur et à mesure que les populations qui, au début, se croyaient à l'abri, se trouvent menacées ou touchées par les exclusions, ou croient lire sur le visage de l'immigré l'avenir qui pourraient les attendre. Que les immigrés soient voués à l'exclusion passe encore, pense-t-on, mais que cette exclusion nous atteigne aussi, c'est insupportable ! Dans un monde en déstructuration, les gens perdent leurs repères. Les repères du droit ne sont plus les mêmes. L'étranger devient objet de toutes les suspicions : suspecté de tricher, de bénéficier d'avantages sociaux à titre préférentiel. De suspicion en hostilité, d'hostilité en haine, on en arrive à la délation, voire à des actions violentes. Notre identité nationale serait menacée de contamination dans sa pureté par tous ces apports étrangers à notre culture et à nos traditions. L'insécurité n'est pas seulement physique et ne touche pas seulement les boîtes aux lettres. Les manifestations d'antisémitisme progressent, émanant parfois de Maghrébins.

4. La lutte du MRAP face au racisme au quotidien

Le MRAP lutte contre la politique gouvernementale par des actions de protestation, par des rencontres, par la recherche du dialogue, en affirmant souvent les valeurs de la République ou de la personne humaine. Il continue de poursuivre les délits racistes au risque de faire passer les coupables pour des héros de leur quartier ou des autres commerçants et ainsi la loi ne joue plus sa fonction pédagogique. Le MRAP a participé aux manifestations célèbres pour l'annulation de la dette et contre les lois Pasqua.

Mais le racisme au quotidien fait d'irrationalité, encouragé par les excès démagogiques de l'extrême droite, nécessite un traitement dont nous n'avons pas encore trouvé, à l'échelle de notre Mouvement, les formes de lutte appropriées. Les procès, les protestations, les manifestations publiques et même les permanences de tous ordres (qui ont obtenu des régularisations, des batailles célèbres pour le

logement) bien que formes de lutte politiques nécessaires, ne font pas reculer le racisme au quotidien, le racisme de gens sans repères, peut-être même ce racisme en est-il même parfois exaspéré. Le racisme n'a pas fini de s'aggraver.

L'antiracisme de proximité. Nécessité d'une mutation.

Nous avons trouvé une piste avec la mise en oeuvre d'un antiracisme de proximité, c'est-à-dire un antiracisme au plus près des gens, qui parte parfois de la souffrance même des gens, qui ne reçoivent dans des porte-à-porte organisés que les islamistes et les militants du Front National et éventuellement les témoins de Jéhovah ; au plus près aussi de partenaires comme les enseignants ou les élus, locaux notamment. Certains comités locaux ont sûrement des pratiques en ce sens ; néanmoins la question qui nous est posée est celle-ci : pour affronter le racisme d'aujourd'hui, notre Mouvement ne doit-il pas opérer une véritable mutation ?

RACISME / ANTIRACISME : APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE

Emmanuel Todd
historien et anthropologue

Je ne pense pas que le mot racisme soit le mot juste pour désigner ce qui se passe en France. Cette imprécision dans l'utilisation des termes constitue l'une des raisons pour lesquelles on n'arrive pas à avoir prise sur la situation, sur tout ce qu'elle a de pervers et de douloureux pour les personnes concernées. Le mot racisme ne peut pas recouvrir toute manifestation d'hostilité à l'encontre d'une personne d'origine différente. Le racisme est la croyance en l'existence de différences d'essence entre des groupes d'êtres humains et cette croyance ramène toujours à une différence biologique. Pour que la différence soit définitive, irréductible, il faut qu'elle soit biologique. A l'évidence, ce n'est pas cela qui s'exprime et la confusion des mots n'aide pas à maîtriser le phénomène Front national.

Je ne suis pas à l'origine spécialiste de l'immigration. J'ai commencé à travailler sur

l'immigration parce que ce phénomène Front national m'inquiétait en tant que citoyen français et aussi parce qu'il me posait problème en tant qu'historien et anthropologue. Le Front national est une réalité spécifique à la France. Il n'y a pas de phénomène équivalent en Allemagne ou en Angleterre. Le « National front » anglais a disparu à la fin des années soixante-dix et les « Républicains » allemands ne sont pas devenus un parti important. La France est la seule des grandes démocraties occidentales dans laquelle prospère un parti d'extrême droite spécialisé dans la diabolisation de l'immigré. On en a hâtivement tiré la conclusion que la France était devenue le pays le plus raciste d'Occident. C'est ce que font ressortir les sondages qui prennent appui sur des concepts vagues. Il paraît bizarre aux yeux de l'historien et anthropologue que je suis, habitué à travailler sur de longues périodes, que la France soit devenue le pays le plus raciste

d'Occident. La France était le pays de l'universalisme maximal par rapport à l'Angleterre ou l'Allemagne. L'idée qu'elle serait devenue le pays le plus hostile à l'étranger, me paraît intellectuellement extrêmement bizarre.

Je ne me situe pas du point de vue de la cité idéale, dans laquelle tout le monde serait gentil et où personne n'aurait jamais de réaction agressive vis-à-vis d'une personne d'origine étrangère, d'apparence physique différente. Je me situe résolument dans le monde de l'imperfection humaine et je pense que la France n'est pas le pays le plus obsédé par les questions raciales. Pourtant, le paradoxe est là : le Front national est le seul parti d'extrême droite important spécialisé dans la diabolisation de l'immigré.

La comparaison entre la France et l'Angleterre permet de poser le problème sociologique dans toute sa brutalité. Elle est facile dans la mesure où les deux pays disposent à la fois d'une immigration variée et d'une vieille tradition coloniale. Cette comparaison oblige à utiliser des concepts anglo-saxons tels que la couleur de la peau, l'apparence physique, ce qui est un peu choquant dans le contexte français. En France comme en Angleterre, les immigrations depuis la guerre comprennent des Antillais noirs métissés (Jamaïcains en Angleterre, Martiniquais et Guadeloupéens en France), et des « musulmans bruns » (Pakistanais en Angleterre et Maghrébins en France).

A lire la littérature sociologique anglaise sur les Antillais, on s'aperçoit qu'il existe une hyperréactivité de la société anglaise à la présence de populations de couleur. En France, il existe peu de choses sur les Antillais, la fixation préférentielle concerne les « musulmans bruns ». Pourtant, la différence physique entre un Français du midi et un Français d'origine maghrébine est minimale. La fixation sélective est en France dirigée sur le groupe le plus proche en terme d'apparence physique. Les Noirs viennent après. Il ne s'agit pas de considérer qu'il n'y a pas du tout d'hostilité à l'égard

d'autres groupes de population, mais celle-ci est particulière. La différence contestée n'est pas, en France, dans les problèmes d'apparence physique ou de couleur de la peau, mais dans le domaine culturel. La société française a tendance à étiqueter d'un point de vue religieux les phénomènes de différence culturelle qu'elle ne maîtrise pas, avec comme corollaire une identification du groupe maghrébin au groupe musulman. Cette stigmatisation religieuse se développe dans le contexte de deux grandes religions universalistes, l'islam et le christianisme, qui ne sont pas très éloignées d'un point de vue théologique et qui sont très peu pratiquées sur le sol français. Les études de Michèle Tribalat montrent que la pratique religieuse musulmane des groupes immigrés est tout à fait minoritaire, faible pour les Algériens, un peu moins pour les Marocains et pour les Tunisiens.

L'absurdité du paramètre religieux dans l'expression des conflits apparaît tout à fait manifeste dans la zone d'émergence du Front national, la façade méditerranéenne. Dans cette région, les scores du Front national atteignent très tôt 20% des suffrages exprimés alors que le groupe immigré dominant (algérien) comme la population locale ont des pratiques religieuses parmi les plus faibles. Les Français ont, en fait, peu de capacité à analyser les vraies différences culturelles. C'est leur grandeur et leur faiblesse. L'étiquetage religieux est vide mais il fonctionne en tant que tel.

Pour l'anthropologie, la nature du conflit est transparente. Il existe, plus en profondeur, une opposition entre les systèmes de parenté. Les systèmes familiaux maghrébins ne sont pas seulement différents mais tout à fait antagoniques du système français. Schématiquement, les systèmes familiaux européens sont bilatéraux, c'est-à-dire relativement féministes, exogames avec un interdit sur le mariage à l'intérieur de la parenté : à toutes les époques de l'histoire de France, le taux de mariage entre cousins germains est inférieur à %, sauf en Corse. Dans le système

familial, ou les divers systèmes familiaux maghrébins, la transmission du statut se fait par les mâles, le statut de la femme est toujours assez bas. Le mariage entre cousins est fréquent. Il existe un mariage préférentiel arabe, le mariage avec la cousine parallèle paternelle. Ce type de mariage est censé prolonger l'affection entre les frères qui est au cœur de la structure familiale arabe. Nous avons donc affaire à deux systèmes de parenté. L'anthropologie ne fait au fond ici que retrouver le sens commun.

Il existe un paradoxe important dans le rapport franco-maghrébin. Le groupe maghrébin présente une très grande proximité géographique, historique et physique. Il n'y a pas plus insignifiant en terme de différence physique que celle qui peut exister entre un Français et un Maghrébin. Mais si on se place du point de vue du système de parenté, on est au contraire à la différence maximale. Si j'avais le temps de vous présenter les systèmes de parenté chinois, vietnamien ou philippin, vous vous rendriez compte qu'ils sont moins éloignés de celui du Bassin Parisien, alors que l'apparence physique est dans ce cas très différente. Dans le rapport franco-maghrébin, le cœur du problème est dans cette différence de mœurs. Mais on peut me rétorquer : qu'est-ce que ça veut dire différence de mœurs ? Et le droit à la différence ? On constate empiriquement qu'une différence de mœurs importante peut conduire à des tensions ethniques très fortes ; il y a dans le fond de l'organisation des sociétés, dans leur cœur invisible, des choses inconscientes sur lesquelles les gens ne transigent pas. Le statut de la femme, comme tout ce qui a trait au mariage et aux rapports entre hommes et femmes, appartient à cet inconscient des sociétés. Cela fait partie des choses qu'on apprend sans le savoir ; mais si on est confronté à un groupe porteur d'un autre type d'organisation (autre type de statut de la femme, autre système de mariage), les réactions peuvent être très violentes, d'autant plus incontrôlées et fortes que cela n'est pas exprimé explicitement.

Je suis assez pessimiste car je ne crois pas fondamentalement que les sociétés puissent

transiger sur ce qui fait le fond de leur organisation. C'est en tout cas ce qu'enseigne l'anthropologie. Mais cette logique permet de comprendre l'absence de certains conflits : par exemple, l'indifférence de la population française à l'égard des Antillais, malgré leur apparence exotique, s'explique par la compatibilité du système familial antillais et du système hexagonal. La famille antillaise se distingue par un statut de la femme élevé et une forte instabilité du lien conjugal. Dès lors que les systèmes de mœurs sont compatibles, il n'y a pas de réaction spécifique : on peut admettre donc que les Français ne sont pas « racistes », c'est-à-dire qu'ils ne se sentent pas concernés par les différences biologiques. Cela ne signifie évidemment pas que la vie des Antillais est facile ou qu'ils ne rencontrent pas de problèmes spécifiques d'adaptation mais il n'existe pas d'affectivité négative ou de réaction idéologique importante chez les « Français » par rapport aux Antillais.

On peut aussi comprendre, en comparant les systèmes familiaux, pourquoi les Portugais sont considérés comme les immigrés idéaux en France. Le système familial portugais est schématiquement une variante du système de la périphérie de la France : Bretagne et Auvergne. C'est un système très discipliné, autoritaire, exogame, avec une « déviation » matriarcale. Les Portugais ne sont pas, aux yeux du sociologue, des immigrés « normaux ». En effet, un groupe en situation d'immigration est toujours dans une situation difficile car il vit une période transitoire de transplantation et d'adaptation à un monde différent.

Les phénomènes de pathologie sociale, propres à cette phase transitoire, sont connus : taux de chômage et indicateurs de délinquance supérieurs à la moyenne nationale. Cela a été vrai des Italiens aux Etats-Unis, des Irlandais, des Juifs. En France, cela a été vrai des Italiens. C'est vrai des Maghrébins, c'est vrai des Africains, mais ce n'est pas valable pour les Portugais. Leur taux de chômage (en première comme en deuxième génération) et leur indice

de délinquance et de présence dans les prisons françaises sont inférieurs à la moyenne nationale française. On peut expliquer cela par une structure familiale très disciplinée à laquelle s'ajoute une tradition religieuse catholique conservatrice.

Lorsque j'ai commencé à travailler sur la structure familiale, on m'a soupçonné d'être une sorte de vichyste potentiel parce qu'en France le mot famille appelle le mot travail et éventuellement le mot patrie. En vérité, l'analyse par la structure familiale permet précisément d'échapper à la mythification de l'origine, de la terre, du sang ou de la race.

En France, un groupe transcende les formes habituelles de l'intégration : les enfants d'immigrés venus d'Asie, qu'ils soient d'origine cambodgienne, vietnamienne ou chinoise. La structure familiale est très autoritaire, très fortement intégratrice pour l'enfant et fait vivre une tradition confucéenne d'accession à l'éducation. Les enfants de la deuxième génération obtiennent des performances scolaires très élevées. Si on étudiait ces phénomènes chez les Juifs, on expliquerait de la même façon les performances scolaires des enfants d'origine juive à diverses époques de l'histoire de France. Dans la tradition juive comme dans la tradition asiatique confucéenne, vous allez rencontrer une structure familiale très fortement intégratrice et sur laquelle est greffée une obsession de l'éducation.

L'analyse des structures familiales permet de tuer des mythes, en faisant disparaître le mystère du succès scolaire et social. Elle permet de comprendre que certains types d'adaptation et de comportements, certaines différences apparentes ne renvoient pas à des types raciaux mais à des types d'organisation sociale différents.

Le risque de ce genre d'étude est de passer pour un distributeur de bons ou de mauvais points : les Vietnamiens pas de problèmes, tous médecins ou dentistes ; les Portugais, pas de problèmes non plus : bonne intégration dans le secteur secondaire ; les Antillais : super dans la fonction publique française. Les Maghrébins,

problème. En réalité, on ne peut déduire de la distance culturelle et anthropologique entre le groupe d'immigrés et le groupe d'accueil quel sera le destin ultime des populations immigrées. Du rapport paradoxal entre Français et Maghrébins, à la fois excessivement proches et radicalement différents, on ne peut absolument pas déduire que les Maghrébins ou les gens d'origine maghrébine ne s'assimilent pas en France. L'analyse des différences anthropologiques permet de comprendre les difficultés d'adaptation et les conflits de transition mais non de prédire ce qui va se passer dans la durée.

Chacune des sociétés européennes a le pouvoir d'imposer sa vision des choses à partir de ses valeurs et de ce qu'elle croit devoir être le rapport inter-ethnique. Elle va remodeler et parfois détruire les cultures immigrées en transition.

Le taux des mariages mixtes en deuxième génération représente, à mes yeux, l'indicateur ultime de l'assimilation dans la société majoritaire. La première génération immigrée n'est jamais complètement assimilée et personne ne peut demander à des personnes nées et élevées dans une autre culture de s'assimiler complètement. L'assimilation concerne la deuxième génération. Le mariage mixte est, par exemple, celui qui unit une fille d'immigrés algériens (de nationalité française) et un Français d'origine plus lointaine. En fait, pour être efficace, je définis le mariage mixte selon les critères des « gens du rejet », si on peut dire, des gens qui sont dans une logique Front national. Parce que par cette analyse, on obtient des résultats parfaitement satisfaisants du point de vue de l'antiracisme. Il ne faut pas hésiter à utiliser les catégories de l'adversaire si elles peuvent se retourner contre lui. Prendre en compte cet indicateur est important parce qu'il reflète la réalité d'aujourd'hui et annonce l'avenir : si les mariages mixtes sont nombreux, c'est que les populations fusionnent. Le taux de mariage mixte est un extraordinaire résumé de la vie concrète des individus qui composent une

population immigrée. Si ce taux est élevé, cela signifie que les personnes sont allées à l'école ensemble, que les parents ont laissé leurs enfants jouer ensemble, qu'il n'y a pas de ségrégation. Comparons ce qui se passe en deuxième génération pour les filles d'immigrés algériens en France et pour les filles d'immigrés turcs en Allemagne. Selon des chiffres fournis par l'étude de Michèle Tribalat, le taux de mariage mixte des filles d'immigrés algériens en France est de 25%. C'est un taux très élevé même s'il faut bien voir qu'il y a 75% de mariages non-mixtes. Beaucoup de filles d'origine maghrébine se trouvent dans une situation intermédiaire : elles ne se marient plus suivant la coutume de leur milieu d'origine mais elles n'osent pas encore se marier dans la communauté d'accueil pour ne pas attrister leurs parents. Ce chiffre dit que le mécanisme d'intégration-assimilation est très puissant. Et cela d'autant plus que le mariage mixte requiert un véritable basculement du système des mœurs. En comparaison, l'assimilation des juifs, après l'émancipation de 1791, a été beaucoup plus lente : assimilation linguistique dans les années qui suivent, réussite économique à l'époque du Second Empire et un nombre insignifiant de mariages mixtes avec des Français d'origine catholique ou autre jusqu'à la guerre de 14/18. Le taux de mariages mixtes pour la population juive émancipée en 1791 ne commence à s'élever significativement qu'entre les deux guerres mondiales. Dans le cas des Maghrébins, la vitesse d'assimilation est très supérieure. Cette rapidité explique peut-être la violence et la brutalité du processus de transition.

La négation des différences anthropologiques originelles est, à mes yeux, plus inhumaine que la perception et l'analyse de ces différences. Les discours bien pensants de gauche considèrent généralement que les violences ou les rejets dont furent victimes les immigrés italiens à la fin du siècle dernier sont équivalents à ceux que subissent les immigrés maghrébins aujourd'hui. Ces discours se refusent à admettre que la transition culturelle pour un Italien du midi de la

France fut moins traumatisante qu'elle ne l'est pour un jeune d'origine maghrébine actuel qui doit passer d'un système patrilinéaire à un système bilatéral exogame. Ce passage est beaucoup plus dur et c'est cruel de ne pas l'admettre. Par ce discours, qui se veut universaliste, on pense protéger les populations soumises à la vindicte de l'opinion française, mais en vérité on nie leurs souffrances. On refuse de leur parler de ce qu'ils vivent réellement.

Pour revenir au mariage mixte, en Allemagne, le taux pour les filles d'immigrés turcs tombe à 2 %, soit 98 % d'endogamie ethno-religieuse. On est dans un cas de ségrégation presque parfaite, de même niveau que celle qui sévit aux Etats-Unis où le taux de mariage mixte des femmes classées comme noires est aussi de l'ordre de 2 %. En France, on est bien dans une situation d'ouverture maximale ; on a le Front national, on a un vote d'extrême droite, mais on a aussi une population qui, en pratique, laisse ses enfants épouser des jeunes d'origine étrangère.

L'étude du mariage mixte révèle l'existence de différences anthropologiques fondamentales entre les nations européennes. La France a un code culturel dominant universaliste et assimilateur, l'adaptation des gens au système des mœurs français faisant d'eux des Français à part entière. En Allemagne, le code culturel est différentieliste, il présuppose l'inégalité entre les hommes. En Angleterre, la situation est intermédiaire : un différentielisme mesuré.

Une hypothèse générale sur le rapport entre systèmes familiaux paysans traditionnels et préoccupations idéologiques permet de comprendre ces différences d'attitudes entre nations modernes ; dans un système familial qui définit les frères comme égaux – c'est le cas en France – le code culturel définit les frères et les hommes en général comme égaux, les ouvriers comme égaux des patrons, etc. Si on est dans un système culturel de type germanique avec, à l'origine des frères définis comme inégaux par les règles d'héritage, les hommes sont inégaux.

Vous pouvez comprendre pourquoi, à diverses époques de son histoire, l'Allemagne a produit des idéologies différentialistes très dures. La tradition anglaise classe les frères comme différents : pour le différentialisme anglais, les frères, les hommes, les peuples sont différents.

Revenons-en à la question initiale: pourquoi le Front national en France ? Qu'est-ce qui peut nous faire penser que le phénomène Front national ou l'hostilité des populations françaises à l'encontre des populations d'origine maghrébine ne doivent pas être interprétés comme du racisme. Admettons que dans chacune des sociétés occidentales, il y a un code culturel a priori, une vision a priori de ce que doit être le rapport à l'étranger, que pour la majorité des Français les hommes sont partout les mêmes et que pour les Anglais, les hommes sont différents. Que se passe-t-il quand des immigrés s'installent dans le pays ? La différence physique entre un Anglais au teint rose et un Pakistanais est une différence plus substantielle que celle qui existe entre un Provençal et un Algérien. A cette différence physique s'ajoutent des différences culturelles marquées : statut de la femme, difficulté à parler l'anglais, pratique d'une autre religion, système familial très proche du système familial arabe, analphabétisme. Sur le plan conceptuel, les Pakistanais ne posent pas de problèmes aux Anglais : ils cumulent tous les paramètres d'une différence maximale et leur séparation va de soi. Du coup, l'Angleterre a islamisé les Pakistanais ou plutôt a transformé des sunnites modérés en islamistes déchainés, proches de l'Iran. L'Allemagne a fait mieux que cela : elle a réussi à transformer en fondamentalistes des Musulmans qui étaient laïcs à leur arrivée. L'Angleterre s'est contentée de radicaliser, par l'enfermement communautaire, une tradition sunnite modérée. Parce qu'il est noir, qu'il parle l'anglais, sait lire et écrire, parce qu'il pense même qu'il est anglais, l'Antillais immigré est insupportable au différentialisme anglais. Mise à part la couleur de la peau, il n'y pas de différence notable entre l'Anglais et l'Antillais.

C'est bien cela qui est horrible pour la tradition différentialiste. Que des personnes d'apparence physique différente se comportent « normalement » est incompréhensible. On est bien loin de la tradition assimilationniste française pour laquelle l'Africain idéal est agrégé de Lettres et si possible normalien. Pour l'Anglais, l'assimilation n'est pas perçue comme une bonne chose. Cela ne signifie pas que l'universaliste, qui se représente les hommes comme égaux, soit plus « gentil » que le différentialiste. L'universaliste pense, certes, que les hommes sont les mêmes partout, mais, s'il constate des discordances dans sa perception des gens, il peut devenir très « méchant ». Les Maghrébins représentent un problème pour les Français parce que, malgré leur proximité physique, ils n'ont pas un comportement social « normal ». L'universaliste français pense que les hommes sont les mêmes partout, mais s'il est confronté à des étrangers aux moeurs incompréhensibles par lui, l'issue logique est le rejet. De l'universalisme peut donc dériver une logique d'exclusion tout aussi radicale que la logique des différentialistes. On ne peut pas confondre ces deux formes de rejet. Il importe de savoir quels sont les mécanismes en jeu si l'on veut apporter un traitement approprié. Lorsqu'on est confronté à des problèmes d'hostilité à l'encontre de groupes humains, il n'est pas indifférent de savoir s'il s'agit de racisme ou de ce que j'appelle une perversion de l'universalisme. Le raciste croit, a priori, en la différenciation de l'humanité : il pense que les autres sont d'essence différente et il s'énerve lorsque l'étranger se comporte normalement c'est-à-dire comme lui-même se comporte, lorsqu'il s'assimile. Nous en arrivons au coeur de notre sujet : les Français qui votent pour le Front national ou qui sympathisent avec ses idées ne sont pas des racistes, ce sont des déçus.

Aucun système ni aucune société ne sont tolérants. Ni la société anglaise, ni la société française ne sont tolérantes. Les Français exigent l'assimilation des populations étrangères qui rencontrent momentanément des problèmes de

transition à cause des différences de moeurs initiales. On a donc affaire à une population d'assimilationnistes déçus ou énervés, énervés exagérément puisque dans la durée l'assimilation se fait. Si vous parlez de droit à la différence à des assimilationnistes nerveux, vous les énervez encore plus. L'utilisation de la notion de droit à la différence est une stimulation permanente du vote Front national.

Quelles conclusions peut-on tirer en termes d'action ? Tout d'abord, ce type d'analyse ramène malgré tout vers un fond d'optimisme : au-delà des sondages d'opinion, au-delà du vote Front national, on peut dire que les tréfonds de la société française ne sont pas racistes. Le fait est que la résolution des problèmes d'assimilation demande du temps, elle se réalise en plusieurs générations et nous sommes plutôt dans la bonne voie. Des tensions existent mais les mariages mixtes se font et ils sont importants pour la deuxième génération. Le système universaliste est bien vivant et il produira tous ses effets dans la durée. Il est difficile de penser que la France puisse sombrer dans un délire racial intense. Mais on doit tout faire pour atténuer l'intensité des problèmes qui se posent. Pour cela, il n'existe qu'un seul langage: celui de la vérité, celui qui correspond au vécu des gens. Pour une bonne part, ce sont les milieux populaires qui vivent et gèrent l'assimilation des populations d'origine étrangère. Ils le font de manière paradoxale : ce sont les mêmes qui votent pour le Front national et qui marient leurs enfants aux jeunes d'origine étrangère. Le désarroi des milieux populaires tient notamment dans le fait qu'ils ont le sentiment que la classe politique ou les responsables culturels ne connaissent pas ce qu'ils vivent. On n'aborde jamais la question de ces différences de moeurs qui sont au coeur de l'angoisse des milieux populaires. On évite par tous les moyens ce genre de question. Pourquoi ne pas reconnaître, avec les gens qui vivent dans les banlieues, qu'il existe des différences de système familial et leur faire constater qu'elles sont en train de se résorber. Nier ces réalités, c'est accroître l'angoisse des populations

directement concernées. Je suis très hostile à la notion de droit à la différence parce qu'elle ne correspond pas à la réalité française et parce qu'elle envenime la situation. On se plaît à évoquer le droit à la différence mais on est heureux que 50% des jeunes hommes d'origine maghrébine aient une petite amie d'origine française plus lointaine. On ne se rend pas compte que ces liens sentimentaux impliquent la destruction violente de la famille maghrébine traditionnelle. Pour respecter vraiment la différence, il faudrait être raciste, car on ne respecte les différences que si l'on pense que les gens sont différents par nature et ne doivent pas se mélanger. Ce n'est peut-être pas très agréable de dire aux immigrés qu'ils ont un système de moeurs différent, qui est appelé à terme à disparaître au profit des moeurs dominantes. Ce n'est pas facile, mais c'est la vérité. Leur dire qu'on va respecter leur système de moeurs est plus agréable, mais c'est leur mentir, c'est leur cacher la réalité de leur destin, c'est leur interdire de s'orienter efficacement dans la société française.

Il est vrai qu'il existe toutes sortes de choses dans le contexte culturel et idéologique actuel « européen » qui interdisent ou qui rendent difficile un discours très clair sur la nécessaire assimilation, un discours qui pourrait éclairer les immigrés sur leur destin et apaiser les électeurs du Front national qui sont des assimilationnistes inconscients ou pervers : nous sommes dans un contexte culturel de négation de l'existence de la nation et vous ne pouvez pas porter l'idée d'assimilation sans l'idée de nation, pas la nation des lepénistes mais celle de 1789. Vous ne pouvez pas nourrir un idéal national et chercher en même temps à dissoudre la France dans une « société européenne ». Le problème fondamental de la société française ce n'est pas du tout le nationalisme, ce n'est pas le racisme non plus, c'est ce que Taguieff appelle l'anti-nationalisme : une volonté consciente de destruction de la nation par ses élites. Le résultat est qu'il n'existe aucun projet de société clair et rassurant. Il faut pourtant bien poser un cadre

dans lequel les Français d'origine lointaine et les Français d'origine récente puissent vivre ensemble. Certains rétorquent que l'idée européenne est un projet universaliste. Je n'y crois pas. Je constate, par exemple, que l'Allemagne n'est pas engagée dans une trajectoire universaliste. Le droit de la nationalité allemand est basé sur le droit du sang et l'une des raisons pour lesquelles il n'y a pas d'équivalent au Front national en Allemagne est que, sur ce point, une partie de son programme y est déjà appliqué. Ceux qui vous proposent l'Europe comme projet universaliste sont-ils vraiment clairs avec leur conscience et leurs

convictions ? Le projet de faire fusionner le modèle républicain français assimilationniste et le modèle allemand qui fonctionne selon des normes implicitement raciales est-il un vrai projet de société ? On me demande souvent pourquoi je suis anti-européiste, pourquoi je suis un anti-maastrichtien. Mon opposition initiale à Maastricht, en 1992, découle très directement de la question de l'immigration.

Je suis persuadé que la France peut assimiler toutes ses populations immigrées, que l'universalisme français est toujours vivant et qu'il faut le défendre.

Emmanuel Todd est notamment l'auteur de :

- Le destin des immigrés, 1997, Seuil (réédition)
- L'invention de l'Europe, 1996, Seuil
- La nouvelle France, 1990, Seuil

CITOYENNETÉ, NATIONALITÉ, LUTTE CONTRE LE FRONT NATIONAL

Pierre Krausz

responsable de la commission du MRAP

« lutte contre l'antisémitisme et le né-onazisme »

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le MRAP fut l'un des premiers à dénoncer les nostalgiques de l'étoile jaune, les premiers négationnistes, le poujadisme où Le Pen a fait ses premières armes et ses relents d'antisémitisme. Au début des années soixante, face aux actions haineuse et terroristes de l'OAS et de ses complices, comme à la fin des années soixante-dix, le MRAP fut l'une des cibles favorites de l'extrême droite radicale : une dizaine d'attentats devaient en plusieurs occasions endommager ses locaux et les domiciles de ses dirigeants. Enfin, c'est le MRAP qui a organisé en 1980 la grande manifestation populaire de protestation après l'attentat antisémite de la rue Copernic.

Pourtant, à aucun moment pendant toute cette longue période, l'extrême-droite n'a constitué une menace sur le plan électoral. Elle était surtout vouée à la nostalgie du pétainisme et aux séquelles des guerres coloniales. Jamais, elle n'arrive à avoir un support électoral solide malgré les « motifs » qui abondent : guerre au Vietnam, « menace » communiste, événements de mai 68. Le Front national lui-même, né en 1972, n'a obtenu qu'un score de 0,62% à l'élection présidentielle de 1974 et son chef, Jean-Marie Le Pen, n'a même pas pu se présenter en 1981 faute d'un nombre suffisant de signatures. Pourtant, c'est de cette époque que date l'émergence véritable du Front national. Depuis, de scrutin en scrutin, le FN marque son

enracinement. Des scores supérieurs à 10% pour la première fois à Dreux aux élections municipales de 1983, plus de 10% aux Européennes de 1984, un groupe parlementaire de 35 députés en 1986, 14% à l'élection présidentielle de 1988, 15% ou presque à celle de 1995 et surtout la gestion de trois villes importantes (Toulon, Orange et Marignane) aux dernières élections municipales. Si bien que le bilan chiffré du Front national aujourd'hui c'est : plus de quatre millions d'électeurs, plusieurs dizaines de milliers d'adhérents, 200 conseillers régionaux, un millier de conseillers généraux et 11 députés européens.

Comment en est-on arrivé là ?

Si les électeurs lepénistes, comme d'ailleurs les militants frontistes, ont des origines idéologiques diversifiées, il est cependant possible d'en tracer la silhouette. Même s'il se trouve dans les zones à fortes populations étrangères, le Front national ne se développe pas dans ces quartiers, mais plutôt à leur périphérie. L'immigration et la délinquance sont donc perçues au niveau du fantasme par un électorat du rejet et de la désespérance. Dans une vision apocalyptique, l'immigration est tout à tour associée au chômage, à la délinquance, voire au Sida. Le vote d'extrême droite est donc, dans une large mesure, basé sur l'irrationnel articulé autour d'une surévaluation du nombre des travailleurs immigrés. Dans le même temps, et souvent par les mêmes personnes, le juif est référencé, tantôt par rapport au capitalisme, tantôt par rapport au syndicalisme. Dans la dernière période, le repli identitaire a été accentué par le sentiment de peur vis-à-vis de la construction européenne. De même, l'insécurité n'est souvent vue qu'à travers l'expérience des autres : amis, famille, média.

Ce comportement, est largement corroboré par le profil psychologique qui statistiquement constitue l'électeur du FN : pessimiste à 62%, autoritaire ou pour l'autoritarisme à 74%, et démocrate à seulement 30%. Issu pour la moitié de l'électorat RPR ou UDF, pour 25% de la

gauche et nouvel électeur pour le restant, l'électorat lepéniste est à 30% ouvrier alors qu'il ne représente que 15 % des petits commerçants, 53% masculin et 18% jeune (entre 18 et 24 ans). Le Front national est donc parvenu à séduire des couches de populations qui lui étaient traditionnellement hostiles : ouvriers, économiquement faibles, employés.

Et son fonds de commerce est, hélas, bien loin d'être épuisé car selon un sondage récent, 30% des électeurs n'excluent pas de voter un jour pour ce parti. Par contre, les professions d'encadrement et plus généralement ceux qui ont fait des études supérieures résistent sensiblement mieux à l'idéologie lepéniste.

Se nourrissant de la misère, du désarroi, de la mal vie, des mutations sociales, économiques et politiques du monde actuel, le Front national s'attache à faire des déchirures sociales son cheval de bataille. Sur le terrain les exemples sont nombreux. Pour n'en citer que quelques-uns, il faut rappeler le désengagement de l'Etat dans les ZUP et dans les ZAC, désengagement qui crée une brèche dans laquelle le FN n'a plus qu'à s'engouffrer. Toujours sur le terrain des grandes cités urbaines ou suburbaines, la vacance de l'organisation sociale et des divers réseaux associatifs laïques (organisations sportives, d'entraide, etc...) apportent un paramètre supplémentaire à ce vide. De plus, des grands pôles de la pensée d'après-guerre, à savoir le Parti Communiste et l'Elise catholique, traversent tous deux une crise profonde en laissant vacants des espaces politico-culturels dans lesquels il est d'autant plus facile de s'engouffrer qu'il existe très peu de nouvelles expressions de la pensée.

Sur le plan politique, la droite parlementaire (RPR et UDF) n'a pas hésité, quant à elle, à s'associer à des listes électorales comprenant des membres du FN (à Dreux, à Nice ou aux dernières municipales à Vallauris, à Lunel et à Fos). Plus encore, certaines dérives droitières comme les « odeurs » de Chirac ou les multiples rencontres entre l'ancien Premier ministre Balladur et Le Pen ont largement contribué à

créer un climat favorable à la montée en puissance de ce que ce dernier appelle « l'original plutôt que la copie ».

La gauche au pouvoir, elle aussi en considérant le Front national comme un parti ordinaire dans une stratégie de division des droites, porte une part non négligeable de responsabilité dans cette évolution de l'extrême droite : le jeu de « l'apprenti-sorcier » est un jeu dangereux et l'actualité récente l'a encore prouvé.

Lourde est la responsabilité des médias qui, non contents de banaliser Le Pen en l'exhibant en de multiples occasions lors d'émissions à large audimat telles que « L'Heure de Vérité », ont donné une place de plus en plus réduite aux organisations antiracistes et antifascistes. Les médias audiovisuels, ou du moins une partie d'entre eux, ont sciemment choisi de monter en épingle les extravagances de ce parti d'extrême-droite au lieu de propager la tolérance et l'antiracisme.

Enfin le FN a su se doter de structures associatives dans les milieux professionnels, religieux, intellectuels, étudiants, etc... Il possède, en outre, une réserve de forces violentes à travers des groupuscules ouvertement néo-nazis et skins, capables d'entretenir une stratégie de tension.

Comment lutter contre ?

Le problème est, certes, délicat car l'émergence du Front national est la résultante d'un grand nombre de paramètres : la crise, le nationalisme de séquelle, la peur de l'avenir, les stratégies politiques et la liste n'est pas close. Ramener la montée du Front national à un seul paramètre serait une erreur d'analyse.

Des solutions politiques ont été tentées avec la formation de fronts républicains. Une stratégie parfois heureuse comme ce fut le cas à Mulhouse, mais qui ne modifie que très peu le comportement global des électeurs même si ceux-ci sont fluctuants. Les solutions, et l'action du MRAP de la dernière période l'a bien montré, doivent semble-t-il se focaliser tout d'abord sur l'information en rappelant que le Front national

est raciste, antisémite, élitiste, anti-intellectualiste et que son programme social, inégalitaire à outrance, mène à plus ou moins longue échéance à la ruine, bref, au risque d'avancer un amalgame réducteur, un parti fascisant. Ce devoir d'information est d'autant plus important que 60% des électeurs lepénistes ont comme motivation électorale le couple immigrés-sécurité. Là aussi, le devoir de mémoire est nécessaire. Paradoxalement, la presse étrangère semble plus inquiète que la presse de l'Hexagone.

Le vote Front national étant l'expression d'un malaise social, un traitement social s'impose car son ancrage n'est pas inéluctable. Des solutions sont proposées pour reprendre sur le terrain la place occupée par le FN. Des communes, en liaison avec le réseau associatif, s'efforcent de mettre sur pied des opérations d'information, d'entraide en milieu HLM ou scolaire, de mettre en relation des populations française et étrangères et d'associer tous les citoyens à la recherche de solutions relatives à la délinquance ou au chômage. Bref, toute action permettant de maintenir la cohérence du tissu social s'avère positive.

Le MRAP n'a pas le monopole de la lutte contre le FN. Mais par son caractère pluraliste et son expérience de terrain, il a une vocation d'antiracisme de proximité, de coordination et surtout d'explication. Dans les actions les plus récentes, le MRAP a organisé un colloque au Sénat qui a débouché sur un appel en trois langues qui sera signé à travers les différents pays d'Europe. Un argumentaire contre le FN est présenté pour la première fois aujourd'hui et sera très largement diffusé à travers l'Hexagone. Enfin, il serait trop long de mentionner toutes les actions de terrain, tous les procès et tous les communiqués de presse faits par notre Mouvement pour contrer les menées lepénistes.

Reste la question : « faut-il dissoudre le FN ? » Est-ce le débat le plus urgent ? Peut-être pourrait-on trouver un consensus dur en posant la question : « faut-il dissoudre le racisme ? » Je suis persuadé que vous tous répondrez : oui.

LA MENACE LEPÉNISTE : CONTEXTES ET SIGNIFICATIONS. LES STRATÉGIES DU FN ET LES STRATÉGIES ANTI-FN : EXAMEN CRITIQUE

Pierre-André Taguieff
directeur de recherches au CNRS

On explique souvent les avancées électorales du Front national par le fait qu'il ne trouverait rien en face de lui. Il convient de s'entendre sur ce rien. Il existe bien toujours des grands partis, mais ils ne sont plus guère que des machines électorales dirigées par des leaders politiques sortis du même moule et largement discrédités, des structures idéologiquement vides, dénuées de militants et qui ne sont portées par aucun projet mobilisateur. La réduction des déficits publics et les critères de convergence du traité de Maastricht ne sont pas exactement des thèmes pour lesquels on a envie de se dévouer corps et âme. Il existe bien toujours des syndicats, mais

qui ne se mettent guère en branle que pour des intérêts corporatistes dépassés ou en voie de l'être. Enfin, les associations antiracistes semblent, pour certaines, n'exister et n'être efficaces que pour obtenir des subventions dans le seul but de survivre et de se reproduire à l'identique. Bref, ce qui semble en déclin, c'est l'engagement politique, c'est l'enthousiasme militant, c'est le civisme actif. Or, toutes les enquêtes sérieuses, réalisées depuis la fin des années 80, montrent que le FN bénéficie à la fois de l'exceptionnelle action de terrain de ses militants, lesquels ont une forte motivation idéologique, et disposent d'une sérieuse

formation doctrinale et tactico-stratégique. Un Institut de « formation nationale », un « Conseil scientifique » et un « Centre d'études et d'argumentaires », à l'initiative de Bruno Mégret ont été créés dès la fin de 1988. Le Front national a su se donner les moyens du combat politique au moment même où l'engagement politique s'affaiblissait. Ainsi, la perte des identités politiques respectives des grands partis politiques lui a permis de monopoliser l'exploitation symbolique d'un grand nombre de thèmes mobilisateurs : la défense de l'identité et de la souveraineté nationales, le souci de la sécurité physique des citoyens et de leurs biens, le contrôle de l'immigration, la dénonciation de la corruption politique et du libre échangeisme intégral, celle de l'europhisme maastrichtien et l'affirmation des valeurs dites traditionnelles. Aujourd'hui, le Front national s'efforce de monopoliser la défense de la sécurité sociale et économique des Français. C'est le fameux tournant social esquissé à la fin de 1992 et au début de 1993 lors de la publication des « 300 mesures pour la renaissance de la France », le « programme de gouvernement » du FN.

On affirme de plus en plus souvent désormais qu'il est temps d'engager un combat politique contre le Front national. Un combat politique qui incombe en premier lieu aux partis politiques, ce qui suppose qu'ils cessent de ne se satisfaire que de leur auto-conservation et qu'ils s'interrogent sur les problèmes de stratégies, sur les projets et les thèmes à défendre. Ce qui amène inévitablement à se demander quel type de société nous voulons, en particulier lorsqu'on se veut antiraciste. L'ensemble de ces données préliminaires m'amènera à tenter un examen critique systématique des méthodes de lutte contre le FN.

Avant cela, quelques éléments sur le FN et son leader. Il faut d'abord prendre en compte le fait que ce parti stimule et nourrit une passion idéologique parmi les plus puissantes : le nationalisme. C'est en effet une motivation affective extrêmement forte, dans laquelle le recours à la démagogie n'est retenu par aucun

obstacle. De plus, même s'il ne se réduit pas à la figure de Le Pen, le FN est conduit par un des plus grands démagogues de ce siècle. En effet, l'orateur Le Pen peut aller jusqu'au mensonge le plus grossier. Je voudrais vous rappeler la fameuse légende de l'oeil. Le motif de cette légende réside dans l'une des stratégies anti-antiracistes de Le Pen, sur le thème : « la preuve que je ne suis pas raciste, ni xénophobe anti-maghrébin, c'est que j'ai perdu un oeil en défendant un ami arabe ». Nous sommes au coeur à la fois de l'argumentation anti-antiraciste et de la démagogie éhontée qui caractérise Le Pen. Le Pen a été blessé à l'oeil droit lors d'un meeting électoral le 28 mars 1958 au cours d'une bagarre avec des rivaux nationalistes. L'oeil droit guérit. Quelques années plus tard, le démagogue porte un bandeau sur l'oeil gauche qu'il vient de perdre à la suite d'une maladie. Lorsqu'il se présente aux Européennes en 1984, un livre spécialement conçu à cet effet (« Le Pen sans bandeau ») le présente en 4ème de couverture comme un antiraciste selon l'argument : il a « perdu son oeil pour défendre un ami arabe ». C'est un tour de passe-passe, c'est un odieux et dérisoire mensonge qui ne sera dévoilé publiquement, à la suite d'une enquête journalistique, qu'en 1992.

1. Eléments d'analyse sociopolitique

Je vais me risquer à déterminer très rapidement les principales causes et les facteurs dominants de la montée du FN.

Le premier facteur c'est bien sûr la société de chômage et de précarisation de l'emploi. Les élites « mondialisées » et « européistes » ont choisi plus ou moins consciemment de défendre une prétendue fatalité qui masque en réalité une série de choix : la monnaie unique, le respect des critères de convergence et surtout un ralliement global au fatum de la mondialisation sauvage. L'économie libérale financiarisée, c'est le destin. Deuxième facteur : la crise urbaine et la déstructuration du lien social dans ce qu'il est convenu d'appeler les « banlieues ». La

multiplication des actes d'incivilité, les effets de la petite délinquance non maîtrisée, la non reconnaissance de ce fait, encouragent l'expansion d'un imaginaire peuplé de délinquants à visage ethnicisé, qui favorise l'émergence d'une demande d'ordre, d'une reprise en main autoritaire.

Troisièmement : la mise en péril de « l'identité française ». Si la République française et l'identité françaises sont à repenser à l'âge de la mondialisation sauvage, et contre ses effets précisément, la perception d'une mise en péril de l'identité française est largement répandue, de façon plus ou moins diffuse. La question de l'existence de la nation française est posée par la construction de l'Europe et par certains effets du « turbocapitalisme » qui déstructure et restructure à l'infini, sans se soucier des peuples ni des frontières nationales. La « flexibilité » est valeur suprême. Or, toutes les élites, de gauche et de droite, pensent que les individus doivent devenir mobiles, changer de métier comme de chemise, se vouer entièrement aux contraintes de ladite mondialisation. Dans ce contexte, il me paraît indispensable de comprendre le « noyau légitime » de la révolte d'une partie des classes populaires, qui se trompent certainement et tragiquement en allant frapper à la porte de Le Pen, mais qui expriment par là leur refus des pratiques politiques en cours.

Quatrièmement : le sentiment d'une impuissance radicale des élites politiques face aux peurs que la démagogie lepéniste réussit à fédérer dans le fantasme de l'immigration. Mais il faut bien constater que cette démagogie n'est pas l'apanage du seul Le Pen. D'autres aussi ont agité et agitent les stéréotypes, les jumelages biologiques, les amalgames aberrants. En ce sens, la diabolisation sélective du seul FN est une erreur. La réduction du FN à la seule figure de Le Pen est une erreur, mais la réduction du racisme au pro-lepénisme est une deuxième erreur. Le front républicain est aussi une erreur car il efface le clivage droite-gauche qui est la condition du bon fonctionnement de la démocratie française. Ce qui n'exclut nullement

que des unions locales, contingentes, au deuxième tour d'élections triangulaires pour faire battre le candidat du FN sont possibles, mais cela n'a rien à voir avec l'idée même de front républicain. Naïvement et maladroitement prôné comme baguette magique contre le FN, le front républicain va dans le sens de la stratégie du FN, à savoir : la redualisation de l'espace politique français entre le FN d'une part, noyau d'un mouvement identitaire et nationaliste et, d'autre part, un front républicain gauche-droite mixé, mêlé dans un ensemble diffus et confus. Cela donne de la pertinence au projet du FN de se présenter comme la seule alternative, la « troisième voie » lancée à l'été 95 avec le slogan : « ni droite, ni gauche, Français ! »

L'émergence du FN sur la scène politique, dans les années 83/84, a apporté des changements dont il faut tenir compte. Jusque-là l'antiracisme et l'antifascisme avaient affaire à des groupuscules très minoritaires, survivances d'idéologies et de structures archaïques. Notre dispositif judiciaire était adapté contre les groupuscules néo-nazis mais il ne l'est plus contre un parti xénophobe de masse. On peut dissoudre un parti comportant quarante membres mais il faut repenser notre usage de l'appareillage judiciaire contre un mouvement xénophobe de masse. C'est important aussi parce que le FN dispose d'une intelligentsia capable d'élaborer des stratégies et des politiques à long terme. Une mauvaise tendance héritée de la lutte contre le néo-nazisme consiste à sous-estimer la capacité de conquête du pouvoir par le FN, en supposant paresseusement que le consensus actuel sur la stratégie du « cordon sanitaire », qui isole le FN, durera jusqu'à la mort naturelle du mouvement lepéniste.

Un dernier facteur favorable au FN : le sentiment fort répandu que la classe politique est toute entière corrompue, non réformable, et qu'il faut donc changer les élites dirigeantes, les faire monter du peuple afin que les dirigeants ressemblent enfin aux dirigés, ce qui est un vieux rêve démocratique. Si, dans une

démocratie moderne, le peuple appréhende les gouvernants comme radicalement différents de lui, si les mots n'ont plus du tout le même sens pour le peuple et les élites, s'ils ne sont plus liés par le sentiment d'avoir un commun destin, nous quittons la démocratie pour nous diriger vers une oligarchie.

Il n'y a pas de complot judéo-maçonnico-bolchévique, contrairement à ce que pense Le Pen, mais l'évolution complexe d'un phénomène qui a abouti à la captation de la démocratie par des élites irresponsables, ou poursuivant cyniquement leurs seuls intérêts de caste (ceux de la « Nouvelle classe » émergente).

Les élites mondialisées répondent à ces problèmes, ces malaises et ces interrogations par l'éloge de la démocratie de marché et appellent le peuple à se soumettre au destin dont la nouvelle figure est la globalisation économique. Avec la lutte contre l'exclusion comme « supplément d'âme » pour démagogues médiatiques.

Le programme du FN s'est adapté aux diverses caractéristiques de la situation actuelle, ce qui rend la lutte des antiracistes encore plus difficile. Le concept de « préférence nationale », inventé par Jean-Yves Le Gallou en 1985, sert d'habillage central au nationalisme exacerbé de l'extrême droite. Or, les antilepénistes ont péché par un certain nombre d'abandons, naïfs et parfois inconscients, en laissant au FN les concepts de nation et de République sous prétexte qu'ils appartenaient au langage lepéniste. Comme si le mot « nation » avait un seul sens, comme si la nation de Le Pen était celle de Jean Moulin ! Nous devons nourrir une révolte politique et éthique contre la monopolisation de la référence à la nation par Le Pen. Toute nation n'est pas ethnique ou xénophobe, toutes les nations ne sont pas des nations nationalistes. La nation civique est un cadre protecteur pour les plus humbles d'entre nous.

Nous avons également abandonné la critique de la mondialisation sauvage et du libre échangisme sans frontières, la promotion du

civisme qui est producteur de sécurité, la dénonciation de la corruption... Je crois qu'il faut cesser de procéder à de tels abandons car cela est suicidaire.

Si le discours démagogique du FN a su s'adapter à tous ces malaises, c'est aussi que la diabolisation du FN a vite révélée ses limites à travers ses deux facettes : d'une part, la dénonciation médiatique de Le Pen par des figures du show-biz, et, d'autre part, les appels naïfs aux tribunaux comme si les tribunaux pouvaient seuls régler des problèmes de société et remplacer la lutte politique.

Je crois qu'il faut faire un sort à cette exigence naïve et réfléchir très précisément sur l'usage de la fonction judiciaire. Le recours aux tribunaux, s'il s'avère souvent nécessaire, n'est pas toujours efficace. La sanction judiciaire pèche notamment en ce qu'elle renforce ce qui tend à se constituer comme une « communauté lepéniste ». L'identification des individus appartenant aux classes populaires à un Le Pen qui a réussi le tour de force de se construire une image d'exclu, à travers la diabolisation dont il fait l'objet, s'est réalisée. Rappelez-vous les images de propagande où l'on voyait la France bâillonnée autant que Le Pen bâillonné. Le Pen c'est la France : la France est bâillonnée, Le Pen est bâillonné, etc.. Ce sont des retournements de stigmates extrêmement habiles aux effets desquels on n'a pas assez réfléchi.

La diabolisation fait plaisir aux antilepénistes, bien sûr, mais il ne s'agit pas de se faire plaisir, il s'agit d'être efficace. La vraie question n'est pas : est-ce que nous voulons renforcer notre cohésion interne de communauté antilepéniste ? Mais celle-ci : sommes-nous efficaces pour démobiliser les lepénistes et empêcher l'extension de la séduction lepéniste à d'autres couches et à d'autres segments de la société française ?

Méfions-nous de contribuer involontairement au renforcement du phénomène lepéniste par un certain nombre de maladresses.

2. Potentiel idéologique du FN et « lepénisation » de l'imaginaire social

Je voudrais insister sur ce qu'il est convenu d'appeler le potentiel idéologique du FN qui dépasse de beaucoup les résultats électoraux du parti lepéniste. Celui-ci ne doit pas être réduit à la simple résurgence d'une forme de régime autoritaire du passé, bien qu'il se caractérise par un certain nombre d'aspects fascistoïdes. Ce parti mouvement partie des mouvements néo-nationalistes à base ethnique qui surgissent un peu partout dans le monde. Il faut rappeler très rapidement que les sondages réalisés depuis un certain nombre d'années indiquent qu'environ le tiers des Français se déclarent d'accord avec les idées défendues par Le Pen; moins de la moitié d'entre eux ont voté Le Pen au 1er tour de l'élection présidentielle de 95 mais Le Pen peut compter sur une importante réserve d'électeurs potentiels. Par exemple, le rejet de l'immigration, pivot du discours lepéniste, rencontre une large approbation dans l'opinion : un sondage IFOP de septembre 96 indiquait que 67% des personnes interrogées estimaient qu'il y a trop d'immigrés en France. Bref, le niveau de tolérance à l'égard des catégories « Maghrébins » ou « Arabes » est fort bas, ce qui est confirmé par l'antipathie personnelle déclarée envers les Maghrébins : 45% des personnes interrogées ont l'impression qu'on ne se sent plus chez soi en France (sondage CSA, novembre 1995). A ce constat on peut ajouter que 4 Français sur 10 se définissent eux-mêmes comme plutôt ou un peu « racistes » - 41% en novembre 93, dont 51% chez les ouvriers, 58 % chez les sympathisants du RPR, et 89% chez ceux du FN ; 40% en novembre 95. Ce sont les mêmes qui font aux sondages les réponses les plus hostiles aux immigrés. Pourtant, 63% des personnes interrogées ont déclaré avoir été choquées par les propos de Le Pen sur l'inégalité des races (sondage IPSOS-Libération du 16 septembre 96). Les femmes, les jeunes de moins de 25 ans et les cadres supérieurs sont les plus nombreux à se dire scandalisés. Les sympathisants du PCF et de PS sont les plus nombreux à se dire choqués

(respectivement, 76% et 80%). En septembre 96, le FN reste perçu comme un parti raciste par 75% des Français et dangereux pour la démocratie par 66%, mais ses « idées », et c'est là ce sur quoi je voudrais insister, ont imprégné l'opinion. C'est ce que j'ai appelé la lepénisation de l'imaginaire social. Tel est le paradoxe : un antiracisme consensuel coexiste avec des attitudes xénophobes fortes. Ce paradoxe, loin de caractériser la seule France, se retrouve à peu près partout en Europe. Il peut se résumer par la proposition paradoxale suivante : « je suis résolument contre le racisme, mais je trouve qu'il y a trop d'immigrés dans le pays ».

On peut considérer qu'il existe schématiquement trois groupes d'opinion en France : 1°) La France lepéniste, soit environ 9 à 11% des Français. 2°) La France antilepéniste, entre 44% et 48% des Français, surtout les moins de 25 ans, les cadres supérieurs, les professions intermédiaires, les femmes, les sympathisants de gauche. 3°) Une France incertaine, environ 40%, tentée par certains aspects du lepénisme, surtout parmi les agriculteurs, les sympathisants du RPR, une partie de la France populaire et la fraction de la classe moyenne fragilisée et déstabilisée par les effets de la mondialisation et une construction juridico-économique de l'Europe dont elle ne perçoit pas le sens.

Ces 40% de Français qui se sentent menacés constituent précisément pour le FN un potentiel idéologique, une réserve d'électeurs possibles, qu'il s'efforce de séduire. La stratégie du FN vise à provoquer une décomposition des grandes formations de droite, et en particulier à briser le RPR comme parti de rassemblement relativement populaire puis à récupérer une partie de ses cadres qui, pour garder ou sauver leur électorat, se rallieraient le jour venu au FN. Voilà en gros l'horizon actuel, tel qu'il est perçu et dessiné par le FN : briser la droite, la faire éclater en un courant libéral-social qui pourrait rejoindre le front républicain dominé par la gauche et un courant national-populiste dont le FN serait le noyau.

Un autre enseignement est important : le vote FN est désormais moins un vote pour Le Pen que malgré Le Pen. C'est là une nouveauté. Le FN reste un parti fortement personnalisé mais Le Pen s'est beaucoup diabolisé lui-même. Le Pen est à la fois un stratège politique classique, qui connaît bien toutes les ficelles et les rouages de la 4^e et de la 5^e République, mais il est en même temps un personnage qui déborde de toutes parts les limites de la conduite standard de l'homme politique de type démocratique, et qui ne se maîtrise pas toujours. Ainsi, seuls 9% des sympathisants du FN disent adhérer à toutes les idées du FN, c'est-à-dire à celles qu'exprime Le Pen.

Autrement dit, il y a fort peu de lepénistes complets et inconditionnels. Même si elle paraît un peu provocatrice, mon hypothèse est que Le Pen serait devenu un obstacle à la progression du FN. Le personnage qu'il est empêche la réalisation de la stratégie de respectabilisation (défendue par Bruno Mégret), qui seul pourrait permettre au FN de parvenir, à travers des alliances, au pouvoir. Tel est le paradoxe : Le Pen est à la fois le garant de l'unité interne du FN et d'autre part un obstacle à son extension. Les trois-quarts des Français rejettent ce que Le Pen représente à leurs yeux : la violence, l'antidémocratie, le racisme, etc...

Que se passerait-il si Le Pen disparaissait de la scène politique, s'il était frappé d'inéligibilité par exemple ? Probablement une guerre des chefs au plus haut niveau du FN, qui aboutirait nécessairement à une paix forcée : soit l'un d'entre eux l'emporterait, soit un homme neuf, aussi bon démagogue que Le Pen, mais sans son caractère répulsif, pourrait surgir de l'ombre. Par exemple, un Jorg Haider à la française, susceptible de réaliser le programme d'union des droites défini par le camp mégrétiste. Autrement dit, il ne faut pas trop se féliciter de cette situation d'incertitude car son issue pourrait être aussi dangereuse que le statu quo, peut-être davantage.

3. Stratégies du FN

Pour définir de bonnes stratégies anti-FN, je crois qu'il faut connaître assez précisément les stratégies du FN. On peut constater que les refontes et les reformulations successives du programme du FN sont inséparables des redéfinitions de ses orientations stratégiques et de ses options tactiques, elles-mêmes en rapport avec l'évolution de l'électorat frontiste. Les stratégies électorales elles-mêmes ont également fait l'objet de reformulations significatives, jusqu'à opérer certains retournements d'apparence paradoxale.

Le FN a défini et suivi trois stratégies électorales successives depuis sa création en octobre 72 : 1^o une stratégie anti-gauche ou anticomuniste d'abord ; 2^o une stratégie ni droite, ni gauche ; 3^o une stratégie antidroite d'abord.

La première stratégie du FN est commune à celle de tous les mouvements nationalistes dans l'Europe d'après 1945 : une stratégie antigauche à dominante anticomuniste, supposant l'inscription du FN dans le camp de la droite conservatrice et impliquant la recherche d'alliances ou d'accords avec elle. En 1972, le FN naissant se définit comme la « droite nationale, populaire et sociale ». En 1984, Le Pen précisait encore que la droite lui paraissait se rattacher philosophiquement à l'ordre naturel, au message chrétien. Et il rappelait aussitôt l'essentiel : être de droite c'est d'abord refuser d'être de gauche. En 1991, dans une brochure intitulée « Militer au Front », était encore réaffirmée cette autodésignation du FN comme « droite nationale populaire et sociale ». A la dimension nationaliste s'ajoutait de plus en plus clairement la populiste.

C'est en 1995 que le FN lance ce slogan nouveau : « Ni droite, ni gauche... Français ! », lors de la 11^e Université d'Été du FN de la Jeunesse, un an après la malheureuse tentative de mettre en place ce que Le Pen avait appelé un front populiste. (En effet, le fugace front populiste espéré par Le Pen et son gendre Samuel Maréchal, qui dirige le FN de la

Jeunesse, n'avait pas pu prendre corps en raison de l'extrême hétérogénéité des composantes envisagées — Le Pen, Villiers, Tapie et quelques autres). La stratégie « ni droite, ni gauche » reprend une conjonction négative commune aux mouvements fascistes ou fascistoïdes de l'entre-deux-guerres. (Cf. le livre de Zeev Sternhell « Ni droite, ni gauche. L'idéologie fasciste en France », paru au Seuil en 1983). Cette stratégie vise, en particulier, à donner une identité politique « dédroitisée » au FN afin de lui permettre de se poser en force de recours dans la perspective d'un échec de la droite néo-gaulliste au pouvoir, ou, plus généralement, d'un effondrement de la droite institutionnelle, minée par la corruption et disqualifiée pour son impuissance à résoudre les problèmes de société. L'objectif était de faire avancer l'idée d'une 3^{ème} voie, nationaliste, dans l'espace politique français à un moment où toutes les élites, libérales ou socialistes, se référaient exclusivement à l'Europe maastrichtienne. Il s'agissait de favoriser corrélativement l'émergence d'une nouvelle bipolarité du type FN versus front républicain.

Deux interprétations historiques du « ni droite, ni gauche » sont possibles, qui entrent en contradiction avec le démocratism affiché du parti lepéniste. Une interprétation royaliste ou contre-révolutionnaire : ni droite, ni gauche, le roi. Et une interprétation fasciste : ni gauche, ni droite, mais le guide suprême, le conducteur, le Duce, etc... un peu gênante bien sûr puisque le FN ne cesse, par la bouche de son président, depuis 72, de répéter « je ne suis ni fasciste, ni raciste, ni xénophobe, etc. etc. » On comprend dès lors que Bruno Mégret, qui est certainement le plus intelligent des stratèges frontistes, ait prudemment pris ses distances vis-à-vis du « ni droite, ni gauche », source de confusions idéologiques et de malaise chez les vieux lepénistes, lesquels se sont toujours identifiés à la réaction droitiste, à une sorte de conservatisme droitiste sur le thème « pas d'ennemi à droite ».

Alors, comment interpréter ce tournant tactico-stratégique ? Le double rejet et la conjonction négative « ni droite, ni gauche » de

l'été 95 peut paraître en phase avec la tendance à la perte de sens croissante des notions de droite et de gauche dans l'opinion française. D'après une enquête SOFRES réalisée du 5 au 7 décembre 94, 57 % des personnes interrogées, pour 33% en mars 81, déclarent qu'à leurs yeux les notions de droite et de gauche sont dépassées pour juger ou comprendre les prises de position des partis et des hommes politiques. En outre, alors qu'en février 81, 20% des personnes interrogées refusaient de se classer dans les catégories de gauche ou de droite, elles constituent en décembre 94 33% de l'ensemble. Les jeunes, en particulier, dans la tranche d'âge des 18-24 ans, se reconnaissent moins que leurs aînés dans l'une ou l'autre des deux grandes catégories d'identification politique, 40% refusent de se classer. On est en droit de se demander si certains stratèges lepénistes qui, se fondant sur la connaissance de cette montée du ni-ni, « ni droite, ni gauche », de 81 à 94, n'ont pas voulu adapter le slogan nouveau de leur parti à la réalité dynamique de l'opinion. Voilà un bon exemple d'adaptation intelligente à la conjoncture, par des stratèges machiavéliques.

Enfin, le principe « antidroite d'abord » pourrait illustrer la troisième stratégie qui a été définie et testée lors d'élections partielles, en 1996 et 1997. Il s'agissait certes d'une stratégie provisoire, en même temps qu'une menace de sanction visant la droite, une stratégie recentrée sur l'électorat populaire inséparable de la dédroitisation électorale accompagnée d'une socialisation doctrinale de l'image du FN. J'ai présenté, dans le livre coordonné par Nonna Mayer et Pascal Perrineau « Le Front national à découvert » (2^e édition, septembre 1996), une analyse critique de l'idéologie et du programme du Front, et notamment de ses propositions sociales depuis deux ou trois ans. Les stratèges du FN ont tiré la leçon de la « gauchisation » relative de leur électorat, ainsi que certains enseignements des grèves de novembre-décembre 1995. Aussi retrouve-t-on la visée d'une nouvelle bipolarisation : un FN proche du peuple s'alliant avec la gauche antimondialiste et

anticapitaliste, contre la fausse droite alliée à la gauche mondialiste. Stratégie relativement adaptée à la réalité électorale : Pascal Perrineau a justement fait remarquer que les reports des voix du FN vers la droite gouvernementale sont tombés en dessous de 50% en 1996. Cette stratégie est incompatible avec la précédente (« ni droite ni gauche »), mais elle l'est avec l'ancienne et peut être utilisée comme moyen de pression sur les candidats de droite pour les forcer à s'allier avec ceux du FN.

4. Stratégies anti-FN

Après ce bref examen des stratégies du FN et du problème stratégique que doit résoudre ce parti, nous sommes mieux armés pour formuler quelques remarques critiques sur les stratégies anti-FN.

Deux stratégies ont été largement utilisées : d'une part, la diabolisation médiatique et les poursuites judiciaires ; d'autre part, le silence médiatique dont l'effet s'est avéré nul. Le Pen avait été justement dénoncé sur un plan moral : surdiabolisé, il a donc été surinvité par les médias pour être soumis précisément à des actes d'exorcisme, à des actes de magie négative, à des mises à mort symboliques qui, en fait, n'ont pas donné lieu à une disparition du FN de la scène politique française. Le silence médiatique, la seconde stratégie, a été au fond la leçon trop tard tirée de l'échec de la surdiabolisation.

Quant à la complaisance calculée ou l'imitation politicienne, disons les applications de la méthode Pasqua, elles ont toujours été recherchées par le FN comme effet direct de sa stratégie de pression. Autre stratégie peu rentable : la douce alliance, en vue de phagocytter le FN. Il a fallu attendre 1989 et 1990 pour que les états-majors, notamment du RPR, décident d'interdire explicitement toute alliance électorale avec le FN. Il y a toujours eu une tendance pro-Le Pen au sein du RPR comme au sein de l'UDF, ce qui permet de comprendre le retour perpétuel des propositions d'alliance avec le FN, au nom d'un simple calcul électoral. Mais cette stratégie d'incorporation de l'ennemi, visant à le

neutraliser est naïve, et son effet pervers c'est évidemment la légitimation du FN et le résultat de l'imitation politicienne est non pertinent car, comme le répète Le Pen, l'électeur préfère l'original à la copie. Malheureusement, c'est la stratégie qui a été suivie régulièrement sur la question de l'immigration par la droite au pouvoir (Pasqua, Debré).

Le front républicain (tous unis contre le FN) a lui aussi montré ses limites : ses effets négatifs sont supérieurs à ses effets bénéfiques. Il faut s'en méfier pour une raison principale : il contribue à effacer le clivage gauche-droite, et à renforcer le nouveau clivage, d'inspiration lepéniste, nationaux-mondialistes. Je crois qu'il vaudrait mieux viser la régénération de l'axe gauche-droite et pour cela il faut que les partis politiques redéfinissent leur programme, cessent de remplacer, comme ils le font depuis 15 ans, les projets par les peurs, les programmes et les grands desseins par les crispations et les fantasmes agrémentés de démagogie.

La lutte intellectuelle, que l'on peut appeler le harcèlement argumentatif, face à un mouvement qui privilégie précisément la guerre des mots, n'est pas suffisamment prise en charge, même si des mouvements anti-frontistes en ont bien compris l'importance. Je crois que les argumentaires ont une grande utilité. Cela est d'autant plus important que le vote FN est le plus programmatique de tous les votes politiques en France ces dernières années. Il ne faut pas croire que la figure du grand démagogue est attractive de façon dominante et qu'elle provoque le vote FN. C'est le contraire. Le Pen n'est politiquement guère attractif, c'est son programme qui l'est à travers l'imprégnation de l'opinion par les idées du FN. Entre 1/3 et la moitié de l'opinion française sont sur des positions sécuritaires et xénophobes anti-maghrébines. Il faut s'employer à argumenter plutôt qu'à excommunier de façon simpliste. Pour reprendre ce beau mot de Camille Desmoulins : « brûler n'est pas répondre ». Il faut éviter de tomber dans la facilité (d'ailleurs de type totalitaire), de brûler le programme du

FN, mais il faut le réfuter, il faut le mettre en pièces, en montrer l'inapplicabilité, en préciser les effets intolérables sur le plan moral, catastrophiques sur le plan économique. Cela suppose un certain travail intellectuel. Certes, l'action strictement argumentative a aussi ses limites : une argumentation rationnelle, les mises au point chiffrées, les démontages conceptuels, ne touchent pas le noyau inconscient, l'imaginaire et les pulsions profondes des lepénistes, notamment des lepénistes inconditionnels. Mais ce ne sont pas les lepénistes inconditionnels qu'il nous faut chercher à convaincre. Ce sont les occasionnels, les provisoires, les intermittents du spectacle lepéniste : les déçus, les révoltés, les désespérés.

La dernière stratégie rassemble toutes les actions sur les causes sociales et économiques de la montée du FN. Ce n'est pas une stratégie frontale, c'est une stratégie indirecte qui suppose que le FN est avant tout un effet, un symptôme. C'est la seule qui puisse à moyen ou à long terme couper l'herbe sous les pieds d'un parti tel que le FN. L'action sur les causes sociales et économiques vise donc les facteurs du malaise social exprimé autant qu'exploité par le FN. De ce point de vue, le civisme incarné par l'activité des associations, qui travaillent à l'intégration des étrangers ou des jeunes issus de l'immigration, sont liés à l'action politique, à l'action conduite directement par les partis politiques. Cela suppose que les partis politiques soient autre chose que ce qu'ils sont devenus aujourd'hui, des machines électorales dont la vocation est d'être des appareils gestionnaires — je pense essentiellement aux grands partis de droite et au PS.

Il ne faut pas avoir peur non plus de reposer correctement les vrais problèmes mal posés par Le Pen. Ma formule ne sera pas celle de Fabius, à savoir : Le Pen répond mal à de vraies questions. Il pose souvent de faux problèmes, et pose mal quelquefois de vraies questions mais il y répond régulièrement de façon aberrante. On ne va pas nier l'existence d'un sentiment partagé par de nombreux citoyens pour la seule raison

qu'il est exploité par le FN. On doit tenir compte du sentiment subjectif d'insécurité même lorsque ce sentiment est décalé par rapport aux facteurs objectifs. C'est là un principe stratégique fondamental. On doit répondre à la demande populaire de sûreté, la sécurité des biens et des personnes doit être garantie par l'application de la loi. On ne doit pas se laisser intimider par la démagogie sécuritaire de ce parti, qui empêche de poser des problèmes de société fondamentaux. Je crois qu'un antiracisme réaliste, visant l'efficacité, courageux, est nécessaire. Je sais que beaucoup de militants associatifs en sont conscients. Mais l'action politique est devenue extrêmement décevante. Il n'y a plus de liens directs dans la plupart des cas entre les pratiques au jour le jour des militants associatifs réalistes et courageux et, d'autre part, ces grands cadres vides que sont devenus les partis politiques.

Pour terminer, parlons des stratégies anti-FN rêvées. J'en prendrai une simplement à titre d'exemple parce qu'elle est récurrente : l'interdiction du FN. Elle est séduisante à première vue parce qu'elle aurait pour effet la disparition de notre ennemi à tous et nous rêvons tous de la disparition de nos pires ennemis. Pourquoi pas ? Je ne suis pas moralement choqué par une mesure d'interdiction, dès lors qu'elle est motivée, mais j'ai très peur d'une fuite dans l'illusion. Les causes sociales, politiques et économiques de la montée du FN ne se dissoudraient pas dans les rêves d'interdiction et dans l'emprisonnement des seuls Le Pen, Mégret ou Gollnisch. L'électorat de masse du mouvement lepéniste ne disparaîtrait pas pour autant. L'effet pourrait être exactement inverse.

A ce propos, je crois que l'on peut tirer des leçons de l'histoire. La condamnation d'un leader raciste peut gêner un temps son organisation, elle ne saurait la détruire et elle peut engendrer des effets pervers : le leader devenu victime et martyr se trouve en meilleure position pour solidariser et mobiliser ses troupes. Je voudrais rapidement rappeler deux exemples historiques pour terminer. Sous la République de Weimar,

en octobre 1927, l'agitateur antisémite le plus célèbre de l'époque, Julius Streicher, avait été condamné à trois mois de prison pour avoir insulté des anciens combattants juifs dans son journal, le *Stürmer* ; Goebbels a été souvent condamné pour antisémitisme en tant que directeur d'un journal nazi, *Der Angriff*. De même l'antisémite professionnel le plus célèbre de son temps, le vieux Theodor Fritsch, auteur du best-seller « Le catéchisme des antisémites » devenu en 1907 « Le manuel de la question juive », a été condamné jusqu'en 1933 (date de sa mort) à 33 reprises. La communauté juive, sous la République de Weimar, était puissante, bien organisée et consciente du danger, mais elle croyait inconditionnellement à la sanction judiciaire. Ce fut la grande illusion de la lutte contre l'antisémitisme nazi : tout attendre de la voie judiciaire ; ce fut une illusion catastrophique, en ce qu'elle a endormi les victimes, qu'elle les a aveuglées, en les détournant du combat politique. L'antiracisme judiciaire d'Etat a été lui-même balayé à partir de l'automne 1930, quand le parti nazi a recueilli plus de six millions de voix. La méthode judiciaire est inadaptée à la lutte contre un mouvement xénophobe de masse.

Deuxième exemple historique à propos des dissolutions d'organisations ou des interdictions. Nous avons, en France, un bon exemple de ce que les organisations de masse, une fois

dissoutes, n'ont nul mal à renaître sous une autre appellation. Les partis interdits se reconstituent sous d'autres noms : après l'interdiction du parti nazi à Berlin, en 1927, Goebbels lança ironiquement le slogan : « interdit, mais pas mort ». On connaît la suite. L'un des premiers actes du gouvernement du Front Populaire, formé le 4 juin 1936, a été de prononcer la dissolution des Croix de Feu et des autres ligues nationalistes et subversives, le 18 juin 36. Ces Ligues paramilitaires appelaient explicitement, contrairement au FN aujourd'hui, à la destruction de la République. Elles étaient inconstitutionnelles. En mai 36, les Croix de Feu comptaient plus de 500 000 membres. Une fois dissoute, la ligue du Colonel de La Roche se réorganise vite sous la forme d'un nouveau parti : le Parti Social Français, dont les effectifs s'accroissent pour approcher le million, effet pervers de la dissolution. Voilà quelques raisons de remettre la fonction judiciaire à sa place, place limitée bien que nécessaire. Ni la condamnation morale, ni la sanction judiciaire, ni les stratégies et tactiques électorales ne peuvent à elles seules suffire à contrer avec efficacité la montée du FN. C'est l'engagement politique qui signe l'entrée dans le combat contre le FN, c'est par l'action politique que l'espace occupé aujourd'hui par le FN peut être réduit.

Pierre-André Taguieff est notamment l'auteur de :

- La République menacée, 1996, Textuel
- Les fins de l'antiracisme, 1995, Michalon
- Sur la nouvelle droite, 1994, Descartes

MIGRATIONS ET IMMIGRATION EN FRANCE ET EN EUROPE DANS UN CONTEXTE DE MONDIALISATION

Synthèse provisoire de la réflexion et de la mobilisation au sein du MRAP
Bernadette Hétier
membre du Secrétariat national du MRAP

Il ne s'agit pas ici de présenter un « résumé » de l'état actuel des réflexions ou des positions du MRAP mais de faire le point sur l'état d'un processus dynamique d'interrogation et de prise de conscience. Nous nous trouvons à un moment donné de ce processus et, ce qui compte aujourd'hui, est de savoir comment continuer à progresser dans cette dynamique, de mieux voir vers quoi orienter nos efforts.

« Marche ou crève ! »

Depuis de longues années, le mouvement antiraciste et des droits de l'Homme est débordé par les conséquences de législations de plus en plus restrictives et répressives en matière d'immigration, couronnées par les lois Pasqua

de 1993. Les militants, acculés à défendre les nombreuses victimes de ces lois et des pratiques administratives, ont dû consacrer de plus en plus de temps et d'énergie à obtenir de moins en moins de résultats au sein de permanences d'accueil devenues parfois ingérables. Ainsi se sont insidieusement installés le découragement et la démobilisation, sur le terrain d'une revendication politique ressentie comme apparemment stérile.

Le monde associatif considère qu'il faut au lieu de chercher à camper sur des positions défensives et de se laisser entraîner à défendre un pré-carré de plus en plus réduit (avec en bouquet que nous pensions final : les lois Pasqua), adopter désormais une stratégie de

« contre-attaque ». Pour lutter contre la volonté politique de fermeture de plus en plus hermétique de frontières dans une « Europe, forteresse assiégée », dans un monde où tout circule sauf les personnes, il devenait en effet urgent de penser l'avenir de manière offensive, en termes d'utopie mobilisatrice. Il s'agit bien en fait de proposer un nouveau projet de société fondé sur une vision radicalement positive d'ouverture, de « libre circulation », d'échange, de solidarité accrue entre le Nord et le Sud.

Le groupe de travail « flux migratoires » de la commission nationale Immigration du MRAP.

C'est dans cet état d'esprit qu'a été constitué un groupe de travail de la commission nationale « Immigration », parallèlement à d'autres initiatives prises dans des organisations proches, telles le GISTI ou la CIMADE, pour procéder à une analyse et à un recensement des multiples aspects des relations entre migrations et immigration. Ce groupe a élaboré un document intérimaire daté de janvier 1996 (proposé à la conférence nationale en tant que « document de travail »). Quelques rencontres avec un économiste sympathisant du MRAP, pendant l'année 1996, ont permis d'ébaucher les grandes lignes d'un plan de réflexion-formation à proposer à la commission puis au Mouvement dans son ensemble (voir programme actuel de la commission en annexe).

Les débats transversaux

Plus ou moins dans le même temps, surgissait au sein de la présidence collégiale du MRAP le souci de faire naître un débat à travers toutes les structures locales du MRAP sur les questions connexes de citoyenneté partagée en France et de solidarité Nord/Sud. La difficulté généralement éprouvée par les comités locaux et les fédérations à mettre en œuvre ce grand objectif semble pour une bonne part avoir été liée à l'essoufflement des membres du MRAP, absorbés par les exigences d'une action de terrain de plus en plus dévorante ; en particulier,

sous forme de permanences d'accueil d'étrangers en grande difficulté, en raison du nombre de plus en plus limité de militants vraiment actifs. Ainsi, la réflexion qui devait permettre de reprendre souffle eut quelque difficulté à s'étendre faute de souffle...

L'irruption des sans-papiers de Saint-Ambroise sur la scène publique le 18 mars 1996

C'était compter sur un imprévu, un grain de sable qui devait faire grincer bien des rouages : l'occupation de l'église Saint-Ambroise le 18 mars 1996 par un groupe de quelque trois cents adultes africains accompagnés d'une petite centaine de jeunes enfants. Ces Africains surent, par leur irruption sur la place publique, à mains nues, grâce à une détermination exemplaire grâce à une imagination digne d'admiration, provoquer ce qu'aucune association n'avait su ni pu déclencher en plusieurs années :

— un mouvement de solidarité humaine autour de femmes, d'hommes et de petits enfants soudain découverts comme existants, brutalement chassés d'église en gymnase ou en entrepôt, le tout couronné par un certain 23 août humanitaire « à la hache » ;

— la réunion, sur l'initiative d'une fille d'immigrés Ariane Mnouchkine, d'un groupe de personnalités indépendantes et incontestables, le « collège des médiateurs » ;

— une prise de conscience que « sans-papier » ne veut pas dire « clandestin » ;

— une reconnaissance que ces « sans-papiers » peuvent pour certaines raisons – les critères des médiateurs –, légitimement prétendre à demeurer en France,

— le début d'un véritable débat national sur les tristes politiques françaises en matière d'immigration et de relations avec les pays d'origine des immigrés (dette de sang et de sueur de la France envers les pères des sans-papiers d'aujourd'hui, histoire coloniale d'une Afrique qu'on appelle francophone, rôle irremplaçable des apports financiers des immigrés de Kayes, au Mali, pour la survie d'une région enclavée)

ponctué le 18 novembre 1996 par une journée d'Assises nationales de l'immigration, à l'initiative du collège des médiateurs, lançant un « Appel aux citoyens d'Europe ».

Le mouvement associatif tout entier ne peut que remercier les sans-papiers de Saint-Bernard et l'ensemble du mouvement des sans-papiers d'avoir su ouvrir ce débat dans l'opinion publique. Il importe aujourd'hui pour les sans-papiers mais, autant si ce n'est plus encore pour la France et pour l'Europe, de le poursuivre sans relâche afin de trouver les voies de politiques radicalement différentes en matière d'immigration et de partenariat pour le développement ; des politiques qui seraient fondées sur la volonté de réduire les intolérables inégalités existant au sein des sociétés développées, dont la France, aussi bien qu'entre les nations.

Pour la régularisation des sans-papiers Pour une révision radicale des politiques d'immigration

Tel est le titre d'une plate-forme rédigée par dix associations et rendue publique par huit d'entre elles (CCFD, CDSL, Droits devant !!, Emmatis-France, FASTI, GISTI, LDH, MRAP) le 18 novembre dernier, à l'occasion des assises des médiateurs. Pour la première fois de leur histoire, ces associations ont voulu trouver des mots communs pour :

— dénoncer « vingt-cinq ans de législations successives supposées fermer les frontières (qui) reposent sur la pensée unique de la fermeture des frontières et sur le mythe de l'immigration zéro, sont, à l'ère de la mondialisation, irréalistes et dangereuses »,

— « inviter tous les acteurs de la vie sociale, syndicale et politique à une large réflexion pour l'élaboration d'une nouvelle politique fondée, en matière d'immigration, sur le respect des principes de justice sociale, d'égalité des droits et de libre circulation... (qui) doit viser à

apporter des solutions aux problèmes qui contraignent à l'exil des millions de réfugiés politiques et économiques... (et) doit aussi assurer une coopération qui reconnaisse pleinement les migrants comme partenaires et acteurs de développement ». Enfin, en nous adressant aux parlementaires et au gouvernement, dans le cadre d'une démarche interassociative sur le projet Debré, pour leur en demander « le retrait ou le rejet », nous concluons notre appel par ces phrases :

« Au delà de cette demande liée à l'actualité parlementaire, (les associations) constatent qu'une vingtaine de modifications de l'ordonnance du 2-11-1945 n'ont pas permis d'isoler la France de flux migratoires qui restent modérés. Voilà qui semble prouver que la fermeture des frontières est un objectif irréaliste dans le monde contemporain qui aboutit seulement à précariser l'État de droit, à diminuer les libertés de tous et à placer les étrangers en marge de la société.

Dans ces conditions, l'ensemble des associations signataires vous invite avec insistance à prendre le temps d'imaginer une politique nouvelle de l'immigration qui prenne acte de la réalité de la circulation transfrontières, ce qui suppose une réflexion préalable impliquant toutes les organisations politiques, économiques et sociales du pays ».

Nous voici donc au cœur de cet effort de réflexion pour faire, ensemble, avancer les objectifs énoncés. Nul doute que nous aurons besoin du renfort de multiples talents et compétences – dont ceux de Sami Naïr – pour échapper aux « leurres » des grandes formulations, approfondir ensemble des « concepts opératoires », en nourrir nos réflexions individuelles et collectives, pour savoir un peu mieux comment rêver le monde et prouver qu'il est possible de commencer à le changer dès aujourd'hui, car demain il sera déjà trop tard.

FLUX MIGRATOIRES, PROBLÉMATIQUE NORD/SUD

Sami Naïr

professeur de science politique à l'université de Paris VIII

Je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir invité pour réfléchir avec vous sur ce difficile problème des rapports Nord-Sud en général et des flux migratoires en particulier. Et cela, d'autant plus, qu'il m'est rarement donné l'occasion de me trouver en présence de personnes directement confrontées aux effets de ces problèmes. Les universitaires se battent avec les moyens qui sont les leurs, en toute humilité et si possible en toute rigueur, dans les médias, dans les cours, dans les livres. Mais ils ne sont pas directement confrontés aux problèmes qu'ils cherchent à élucider.

La question des flux migratoires et des rapports Nord-Sud est d'une très grande complexité. Nous n'avons plus affaire aujourd'hui à un déplacement classique des populations. Nous sommes face à une réalité historique nouvelle. Les historiens, les économistes ou les politologues appellent cette

réalité soit « mondialisation », soit « globalisation ». Jamais, dans l'histoire de l'humanité, du moins telle que la culture peut la restituer, l'humanité n'a été confrontée à ce qui s'est progressivement mis en place à partir de la fin des années 60 et surtout à partir du milieu des années 70. La mondialisation de l'économie, de la technologie, de la culture, des marchandises, des produits est un phénomène absolument nouveau qui se distingue radicalement des vieux processus d'intégration économique.

Le grand processus d'intégration économique qui a fait de l'Occident la principale puissance mondiale, à pris son essor au 16^e siècle: pratiquement partout dans le monde, les manières de produire et les formes du lien social élaborées par l'Occident sont devenues le modèle de la civilisation. Ce processus a subi une modification considérable à partir de la deuxième guerre mondiale et surtout à partir du

milieu des années 70. Cette internationalisation était plus ou moins déterminée par les Etats, dominée par des économies centrales, alors que les Etats ne peuvent plus prétendre aujourd'hui maîtriser les mécanismes de la mondialisation. C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que ce type de processus advient. C'est la première fois que l'humanité s'organise au niveau planétaire sans tenir aucun compte des identités spécifiques. Ce modèle profondément anarchique d'organisation de la société, de gestion des objets et de la nature s'impose à l'ensemble de la planète. Il n'est contrôlé que par la lutte des capitaux à l'échelle internationale. La régulation est exclusivement assurée par la lutte anarchique des capitaux et la dictature du marché financier international.

Cela a des conséquences décisives sur l'organisation des populations et des sociétés. Ce n'est pas du tout le hasard si le 20^e siècle commence par une grande prédication utopique - « construire le communisme » - c'est-à-dire une projection de l'avenir ancrée dans un monde organisé, et se termine sur les questions que se posait le 16^e siècle avec Montaigne : « qui suis-je ? » Qu'est-ce en effet qu'un Français, un Algérien, un Vietnamien, un Chinois, un Américain lorsque le monde des objets est commun à tous ? Cette réflexion identitaire n'est pas projetée dans l'avenir, elle est tournée vers le passé.

Toute réflexion identitaire pose la question des racines. Nous nous posons la question de savoir qui nous sommes parce que nous sommes tous déracinés, parce que le mondialisme engendre un déracinement généralisé des populations et des sociétés.

De ce point de vue, il n'est pas possible de comparer les flux migratoires d'aujourd'hui avec ceux du passé. Au 19^e siècle, les flux migratoires suivaient le tracé des politiques impériales du Nord vers le Sud. C'était le Nord qui descendait vers le Sud avec la canonniers, le sabre et le goupillon. Tout le 19^e siècle est un processus d'excroissance démographique du Nord vers le Sud, soit sous la forme de

colonisation de peuplement, soit sous la forme de la domination économique et politique, avec toujours l'assujettissement des populations.

Aujourd'hui, un mouvement inverse s'est opéré. Ce sont les populations du Sud qui montent vers le Nord et elles montent vers le Nord très précisément en raison du déplacement du centre des richesses. Au 19^e siècle, le Sud disposait encore de ses richesses, notamment ses matières premières. Aujourd'hui, le système généralisé d'organisation et de domination économique de la planète a transféré les richesses du Sud vers le Nord : les richesses du Sud appartiennent au Nord; les pays du Sud ne sont plus capables de peser sur la structure même de leurs richesses. Le prix du pétrole est fixé par les grandes puissances, le prix des matières premières par les multinationales.

Cette dépossession économique engendre inévitablement la destruction des vieilles structures sociales, le déplacement des populations et la montée des populations du Sud vers le Nord. Les flux migratoires sont logiques parce qu'ils correspondent à l'organisation de l'économie planétaire qui a donné aux pays du Nord le loisir de faire main basse sur les richesses de la planète. Vouloir séparer la circulation des capitaux et des biens de la circulation des personnes est un vice intellectuel. Les flux migratoires sont des phénomènes normaux, non pas uniquement parce que le droit à la circulation est un droit naturel ; les structures de l'organisation économique mondiale en sont responsables ; elles imposent aux personnes condamnées à la pauvreté ou à la disparition de tenter d'échapper au destin tragique qui les attend en allant vers d'autres cieux.

Voilà une des premières conséquences de la différence structurelle entre le passé et le présent. Cette mondialisation engendre un autre phénomène important. Elle institue, pour la première fois également dans l'histoire de l'humanité, ce que l'on pourrait appeler une coprésence des êtres humains dans une même histoire, dans une même temporalité, dans un même présent. Jadis, il pouvait exister un

décalage considérable entre un Africain vivant dans un village, et un Ecossais de la ville. Aujourd'hui, avec l'unification des moyens de production et des codes culturels, avec les nouvelles techniques de transmission de l'information, il y a une sorte de coprésence immédiate de l'ensemble des êtres humains dans une même histoire. S'il y a un attentat dans le métro de Tokyo, l'information est connue immédiatement à l'autre bout du monde. Et cela fonctionne dans les deux sens: du Nord vers le Sud et du Sud vers le Nord. Les conséquences sont diverses. On ne peut raisonnablement pas élaborer des codes culturels, les présenter comme s'ils étaient la propriété naturelle de tout l'univers et en même temps empêcher que les gens aient le désir d'y accéder. Vous ne pouvez tout entreprendre pour que ces codes deviennent l'idéologie spontanée de centaines de millions de gens et en même temps leur refuser le droit d'essayer d'acquiescer le niveau de vie qui y correspond. C'est un phénomène fondamental dans la mesure où il a une conséquence directe sur la décision de l'immigré et sur sa volonté de changer et d'acquiescer une meilleure situation. Vouloir à la fois transférer le modèle culturel et s'opposer aux conséquences qu'entraîne ce modèle culturel est totalement contradictoire.

Cette autre conséquence de la mondialisation démontre que l'interdépendance des sociétés n'a jamais existé de façon aussi puissante. Construire un concept « Europe » est un leurre, une manipulation intellectuelle car l'Europe est directement impliquée dans le processus mondial d'interdépendance. Chacune des décisions prises par le gouvernement français ou allemand, chaque opération à la Bourse de Paris, de Londres ou de New York a des conséquences directes sur l'existence des pays du monde entier.

Dans ce contexte, les rapports Nord-Sud peuvent et doivent être transformés. Il n'y a plus à proprement parler de Nord et de Sud. Il y a un système d'interdépendance dans lequel évidemment la différence existe entre le Nord et le Sud dans la mesure où le Sud reste dominé.

La mondialisation a changé la relation Nord-Sud en déplaçant la frontière à l'intérieur entre ceux qui sont intégrés à cet ordre mondial et ceux qui en sont exclus, entre les élites et les couches marginalisées y compris à l'intérieur des sociétés du Sud.

Dans les pays du Nord, 15 à 20% de la population sont exclus ; dans le Sud, ce sont 70 à 80% de la population qui sont exclus.

Cette interdépendance a naturellement aussi des conséquences culturelles et politiques. Les problèmes identitaires se focalisent sur ce que l'on appelle les métissages culturels et les replis culturels. Ceci est une conséquence directe du processus d'interdépendance même si ces métissages culturels sont dominés par des codes culturels occidentaux. Chacun, aujourd'hui, y compris dans sa plus grande spécificité partage avec l'autre tout ou partie du même code culturel. Lorsque l'islamiste le plus forcené veut imposer son interprétation du Coran, texte élaboré au 6^e siècle après J.-C., il tient un discours incompatible avec sa propre pratique politique qui l'amène nécessairement, pour se faire entendre, à utiliser le téléphone mobile ou l'ordinateur.

Concernant plus directement les processus migratoires, il faut constater une nette évolution de la composition sociologique : c'est encore une conséquence de la mondialisation. Auparavant, les migrants appartenaient en très grande majorité aux catégories les plus pauvres des pays du Sud. Toutes les enquêtes sociologiques sérieuses, internationales et nationales, montrent que les personnes migrantes appartiennent de plus en plus souvent aux couches moyennes des pays d'origine. Ces catégories sociales sont intégrées dans le système, mais d'une manière insatisfaisante à leurs yeux. C'est par exemple le cas des médecins qui se sentent bloqués dans leur évolution scientifique et matérielle et tentent donc de donner un contenu migratoire à leurs aspirations. Cela signifie notamment que le processus de déplacement de populations correspond à une volonté historique, qu'il est

engendré par une interdépendance culturelle, et qu'il favorise les pays riches par rapport aux pays pauvres. Les personnes qui émigrent sont déjà formées. Les sociétés d'accueil n'ont aucun investissement à fournir. Ce sont les pays d'origine - Maroc, Tunisie, Algérie, Egypte - qui ont payé la formation des médecins qui viennent exercer en France. Il ne s'agit pas de simples flux migratoires, mais de ce que l'on peut appeler d'une manière plus rigoureuse des déplacements de populations engendrés par la mondialisation de l'économie. Ces déplacements de populations sont déterminés par « l'ordre mondial » de l'économie et de l'échange. On sait depuis toujours que personne ne quitte son pays avec plaisir. Si les émigrés partaient dans le confort et le plaisir, ils ne seraient pas prêts à mourir dans le détroit de Gibraltar. L'ensemble de ces phénomènes indique que les flux migratoires et les rapports Nord-Sud méritent d'être analysés avec nuance. Les lieux communs ne permettent pas de comprendre la réalité à laquelle nous sommes confrontés.

Quelques chiffres pour nous en convaincre. En 1994, la population mondiale s'élevait à 5,6 milliards d'individus dont 80% dans les pays dits en développement, c'est-à-dire dans les pays en processus de sous-développement. 8 personnes sur 10 à l'échelle planétaire vivent donc dans des régions pauvres. Cependant qu'entre 1990 et 1995 la part des pays du Sud dans l'accroissement de la population mondiale a atteint 95%. Ce chiffre est un indicateur de tendance car dans la plupart des pays du Sud, notamment en Afrique, l'appareil statistique n'est pas fiable.

Les divers signes de croissance entre le Nord et le Sud montrent que l'écart se creuse et que le processus de déplacement des populations va s'accroître. Mais il faut savoir que la rhétorique autour de l'invasion démographique n'est basée sur rien car le Nord n'est pas, et de loin, le premier espace d'accueil des populations. Ce sont les pays du Sud qui sont les premiers pays d'accueil. Selon les statistiques de l'OCDE, les pays du Sud accueillent plus de 80% des

réfugiés: 8 réfugiés sur 10 dans le monde sont accueillis par les pays pauvres. En 1987, la Somalie, dont le Produit Intérieur Brut est parmi les plus faibles du monde, comptait 137 réfugiés pour 1 000 habitants. La même année, la Suisse qui dispose d'un PIB parmi les plus élevés du monde accueillait 5 réfugiés pour 1 000 habitants. De surcroît, les pays du Sud accueillent les réfugiés les plus pauvres, ceux qui n'ont aucun moyen d'aller vers le Nord.

Ces pays n'ont pas élaboré de politiques frontalières comme les nôtres. Ils ne disposent pas de système moderne de détection qui ont cours en Europe. La porosité de leurs frontières les condamne en quelque sorte à accueillir ces populations. On ne peut pas comprendre ce qui s'est passé ces dix dernières années en Afrique si on se contente des explications factuelles : tribalisme, conflits ethniques etc. Ces problèmes restent inextricables si on ne tient pas compte des déplacements de populations qui ont parfois été si massifs et si brutaux qu'ils ont entraîné la décomposition de certains pays. C'est le cas de la Somalie dont la décomposition a été la conséquence directe de la guerre entre l'Erythrée et l'Ethiopie : des millions de personnes ont émigré d'Erythrée et d'Ethiopie et ont changé le tissu social de la société somalienne.

Les statistiques de l'OCDE montrent que, depuis 1992, malgré l'accroissement des écarts démographiques et économiques, la tendance dominante des flux migratoires vers les pays développés et surtout vers les pays de l'Europe occidentale est à la stabilisation. Autre exemple de cette stabilisation : en raison de la décomposition de l'Union soviétique et des pays qu'elle dominait, on a craint, au début des années 90, un développement massif des flux migratoires. Pour obtenir des subsides, le ministre des Affaires sociales de Gorbatchev menaçait l'Europe de voir déferler 5 millions de travailleurs russes. Rien de tel ne s'est produit. Ce qui ne signifie évidemment pas que l'immigration des pays de l'Est ne se soit pas développée vers les pays de l'Ouest, mais dans des proportions très limitées, ce qui montre bien

que l'émigration n'est pas un phénomène aussi simple qu'on veut le prétendre.

Le nombre d'entrées dans un pays comme l'Allemagne était de 280 000 personnes en 1993, ce qui n'est rien si l'on considère que nous avons affaire à la plus grande puissance économique de l'Europe et peut-être, avec les Etats-Unis, à la plus grande puissance économique de la planète.

En France, entre 1994 et 1995, le nombre de demandes d'asile a chuté de 25 %. Un article récent du *Monde* confirmait la baisse des flux, mais en revanche le thème de la menace de l'invasion continue à occuper les médias. Il n'y a pas de corrélation entre ce que disent les enquêtes (et les statistiques) et le discours des hommes politiques et des élites. Ceux-ci continuent à pianoter sur la représentation de l'immigration telle qu'elle a été élaborée dans les années soixante, soixante-dix et quatre-vingts, et à la présenter comme une menace.

Outre la diversification de la composition sociologique, on assiste également à une diversification des pays d'immigration. Il y a encore quelques années les ressortissants de certains pays se dirigeaient quasi-exclusivement vers certains pays d'accueil. Les Algériens émigraient vers la France, les Sri-Lankais vers les pays anglophones ou certains pays arabes (l'Arabie Saoudite, l'Irak, les pays du Golfe). Aujourd'hui, les migrations sont tous azimuts : les Sri-Lankais viennent aussi en France, les Algériens vont aussi au Canada ou en Allemagne etc. Phénomène nouveau également : pour la première fois depuis très longtemps, on note une hausse notable des immigrations en provenance des pays asiatiques. Un phénomène qui ne va pas se tarir si l'on prend en considération les prévisions d'investissement dans les dix prochaines années à l'échelle mondiale. On sait, en effet, que l'Asie du Sud, l'Afrique et le monde arabe ne bénéficieront d'aucun investissement direct important. Ces espaces resteront en dehors du processus de mondialisation.

L'ensemble de ces paramètres force à considérer cette réalité historique comme

nouvelle et à l'analyser sans recourir aux schémas anciens y compris dans le champ de la solidarité. Car au fond, ces flux de populations, ces flux migratoires sont une chance pour les pays du Nord et une catastrophe sociale pour les pays du Sud. Il ne faut pas en conclure que les étrangers doivent rester chez eux. Je pense au contraire qu'il faut les accueillir mais dans des conditions radicalement différentes : il faut que leur accueil ici profite à leur pays d'origine. Cela ne peut se réaliser que dans l'élaboration de politiques nouvelles de co-développement avec les pays d'origine. Certains pays, comme les Etats-Unis, se préparent à cette perspective de la manière la plus conforme à leurs intérêts. Alors que nous, nous nous y préparons non pas de la manière la plus conforme à nos intérêts, mais de la manière la plus conforme aux humeurs de l'électorat d'extrême droite. Cette absence de clairvoyance hypothèque considérablement l'avenir de la France. Le fait que les politiques migratoires soient élaborées en fonction de ce que « pensent » 15 à 20% de l'électorat est un véritable scandale du point de vue des intérêts de la France.

Face à cette situation, l'Europe a, depuis les années 70, choisi la stratégie de la forteresse assiégée. C'est notamment le cas de la France qui, avec les lois Pasqua, constitue le pays le plus avancé en matière de politique répressive et frileuse.

Cinq textes fondamentaux régissent cette stratégie :

— La Convention de Dublin, signée le 15 juin 1990, mérite à elle seule une analyse très précise : jamais, le « sécuritarisme » le plus peureux et le plus fantasmagique ne s'est développé avec une telle arrogance que dans ce texte qui a été rédigé, bien sûr, par les ministres de l'Intérieur des pays concernés.

— La Convention d'application de l'accord de Schengen du 19 juin 1990 et sur laquelle pratiquement l'ensemble des pays européens sont désormais d'accord.

— La Convention relative au franchissement des frontières, élaborée en 1991, mais pas encore

signée en raison du contentieux entre l'Espagne et l'Angleterre concernant Gibraltar.

— Le Traité de Maastricht signé le 7 février 1992.

— L'accord de Londres du 30 novembre 1992 sur la notion de pays tiers sûrs.

L'ensemble de ces textes conduit à faire du ressortissant communautaire un étranger privilégié (droits politiques, droits sociaux et économiques) alors que les ressortissants des autres régions ne peuvent accéder qu'à un statut d'étranger de seconde zone.

En France, la fermeture de l'Europe a été le prétexte à l'élaboration de politiques de plus en plus restrictives. L'objectif de ces lois n'est pas, contrairement à ce qui a été claironné, la lutte contre l'immigration clandestine. L'objectif central de ces lois est de déstabiliser l'immigration déjà installée en France, ce qui est tout à fait différent. Ces lois visent à casser les processus d'intégration. Elles le font d'abord par la remise en question du droit du sol pour s'aligner sur le modèle allemand, en tout cas anglo-saxon, de la nationalité, c'est-à-dire sur un modèle ethnique, un modèle quasi racial. Puis, ce sont les situations des couples mixtes, des familles cherchant à se retrouver, des personnes voulant renouveler leur titre de séjour, etc, qui sont touchées.

Le but est de déstabiliser les immigrés légalement et normalement installés en France. Ce qui est aujourd'hui nécessaire, c'est à la fois accueillir des étrangers selon un mode de coopération intelligent avec les pays d'origine, mais aussi de se battre pour ceux qui sont en danger ici.

Organiser et gérer les flux migratoires revêt un caractère stratégique. Pour cela, il paraît indispensable de sortir de la fausse alternative: ouvrir totalement ou fermer totalement les frontières. Le problème ne se pose pas ainsi. Il faut partir de l'idée que l'immigration est aujourd'hui un vecteur du co-développement

avec les pays du Sud et que la circulation des populations doit bénéficier aussi bien aux pays du Nord qu'aux pays du Sud. Dans cette perspective, il faut mener des campagnes d'information auprès de l'opinion publique : montrer ce que représentent réellement ces flux migratoires. Il faut surtout mettre en place des politiques ou une politique commune en fonction d'une vision globale de l'intégration et de l'interdépendance économiques entre les pays du Nord et les pays du Sud. La condition fondamentale est la suivante : il ne faut pas simplement prendre en compte nos intérêts, mais il faut aussi prendre en compte les intérêts des pays de départ. C'est la raison pour laquelle la théorie des quotas est extrêmement dangereuse car elle vise à ne faire profiter que les élites et les pays du Nord. Je voudrais rappeler la grève des professeurs de mathématiques de 1982, à l'époque où M. Jospin était ministre de l'Éducation Nationale. La rentrée de septembre s'était présentée dans des conditions catastrophiques parce que personne ne voulait aller dans les lycées techniques de banlieue étant donné la dureté des conditions de travail. On a fait venir 4 000 professeurs de mathématiques...

L'établissement de quotas n'a rien à voir avec une politique de co-développement avec les pays du Sud. Celle-ci exige de former les migrants et de prévoir des mécanismes d'épargne qui puissent aider au développement des pays d'origine. On pourrait, par exemple, envisager le versement d'une partie des salaires dans les pays d'origine, de manière à les aider financièrement. A titre d'exemple, une enquête de l'Institut d'études et de recherche Europe-Méditerranée sur les transferts financiers des travailleurs marocains au Maroc, montre que ceux-ci s'élevaient à plus de 7 milliards de francs en 1994. Ils ont représenté cette année-là, 23% des recettes courantes du Maroc, une somme supérieure aux revenus du tourisme et des phosphates. Imaginez ce qu'une banque pour le développement du Maroc pourrait faire en orientant ces flux vers des secteurs qui en ont besoin !

Il est pourtant impératif, pour la paix et la fraternité entre les hommes, de faire de l'immigration une forme moderne et civilisée de

coopération entre les pays pauvres et les pays riches. Il n'y a pas d'autre solution.

Sami Nair est notamment l'auteur de :

- Contre les lois Pasqua, 1997, Arléa
- Une politique de civilisation, avec Edgar Morin, 1997, Arléa
- Le regard des vainqueurs, 1992, Grasset

PROBLÉMATIQUE EUROPÉENNE DE LA MONTÉE DU RACISME AUJOURD'HUI

Cathie Lloyd
université de Warwick
membre du conseil national du MRAP

La question de la montée du racisme se pose en termes nationaux, politiques, sociaux et économiques. Elle se pose aussi à l'échelle européenne dans la mesure où de nombreux aspects sont communs aux Etats européens.

Je voudrais formuler d'emblée quelques interrogations connexes à celles du racisme et de la xénophobie. D'abord, existe-t-il des processus socio-politico-économiques communs à l'oeuvre en Europe occidentale, qui feraient surgir un ensemble de problèmes communs auxquels le racisme servirait de réponse ? Ensuite, les processus d'eupéanisation, qui ont été mis en mouvement depuis le milieu des années 80, comporteraient-ils des effets d'exacerbation du racisme ? Enfin, comment les inégalités

croissantes et les conflits produiraient-ils un climat propice au développement du racisme ? Et finalement, il faudra bien aborder la perspective d'actions et de solutions communes. Les antiracistes doivent effectivement chercher à mieux se connaître et réfléchir aux actions communes. Les analyses politiques et sociologiques peuvent, à ce niveau, nous aider à comprendre les tendances sous-jacentes aux problèmes apparents. Il est possible, à partir de telles connaissances, de construire des actions et des campagnes communes.

Un regard froid sur la montée du racisme en Europe révèle que le tableau n'est pas totalement négatif : il existe de nombreuses tendances et contre-tendances.

Le succès du FN en France montre qu'il est possible pour un parti d'extrême droite de construire une base électorale à peu près stable sur une plate-forme politique fortement axée sur un discours raciste anti-maghrébin. Depuis, 1984 des phénomènes similaires sont apparus dans d'autres pays européens : en Autriche, les « Libéraux » avec 22% des suffrages exprimés en 1994 et le FPÖ qui a obtenu 27% des voix aux élections européennes ; en Allemagne également où les Republikaner ont recueilli 7% aux élections européennes de 1994 et le Vlaams Blok, 13% aux législatives de 1995.

Un examen précis de l'impact de l'extrême droite à travers l'Europe montre que seuls les partis inspirés par la Nouvelle droite arrivent à stabiliser un électorat important.

Pourtant, l'extrême droite plus ouvertement nazie a largement échoué à obtenir un soutien populaire. C'est seulement quand les formations d'extrême droite parviennent à exploiter largement le mécontentement social et qu'elles prennent quelque distance avec le nazisme (au moins dans le discours) qu'elles peuvent engranger des suffrages importants. Cependant, leur influence électorale indique un niveau inquiétant de soutien populaire. En fait, l'extrême droite est la partie émergée de l'iceberg : elle cache et révèle à la fois des croyances et des pratiques racistes quotidiennes qui existent à tous les niveaux de nos sociétés. Par leurs discours, et leurs pratiques, les hommes politiques cherchent à récupérer les voix d'extrême droite dans un climat politique général d'adhésion à l'idéologie du « laisser-aller » conservateur, lequel fait primer « le marché », l'individualisme, les privatisations, les coupes dans les budgets sociaux.

Dans ce contexte, toutes les tendances à l'exclusion sociale, à l'inégalité et au racisme, progressent sans relâche. Les sondages d'opinion montrent que beaucoup de gens partagent l'idée que les immigrés menacent le niveau de vie, l'emploi et la sécurité publique.

Le racisme s'exprime à travers des phénomènes quotidiens d'exclusion, de

ségrégation, de discrimination dans le logement, l'éducation, l'emploi, les droits sociaux et civiques. L'une des manifestations extrêmes est la violence qui exprime le désir d'éliminer une personne ou un groupe. Ces dernières années, des groupes néonazis se sont violemment attaqués à des demandeurs d'asile. Les autorités policières allemandes ont recensé 1 489 actes de violence raciste en 1994, ce qui est équivalent aux chiffres des années 80. Les statistiques du « Home Office » du Royaume-Uni indiquent 11 878 incidents racistes connus par la police entre mars 1994 et mars 1995 (10 997 en 1993-94). Ces chiffres ne distinguent pas les attaques graves des vexations quotidiennes. Un rapport britannique sur la criminalité avance l'hypothèse de plus de 130 000 incidents aux motivations racistes, dont les graffiti et les excès verbaux. En France, le rapport 1996 de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme indique que l'année dernière la courbe des actions racistes a nettement chuté, bien que avec six morts, leur gravité ait été en hausse.

Tous les pays européens connaissent des taux comparables et inacceptables de violence raciste.

De façon associée à la légitimation politique du racisme dans l'électorat, il y a l'accroissement des contrôles de l'immigration depuis la signature de l'Acte unique en 1986. Ainsi divers Etats européens ont instauré dans des législations récentes :

— des sanctions financières à l'encontre des compagnies qui transporteraient des migrants illégaux ;

— un visa commun pour les ressortissants de certains pays ;

— de nouvelles restrictions des droits aux allocations sociales ou au travail pour les personnes à charge des primo-migrants ;

— l'accroissement des pouvoirs de la police sur les contrôles d'identités dans les espaces publics.

Les demandeurs d'asile ont fait l'objet de nouvelles mesures de contrôle ; ainsi, en Allemagne, la révision de l'article 16 de la Loi fondamentale en décembre 1992 a réduit le

nombre de demandeurs d'asile admis dans le pays. En janvier 1997, le gouvernement allemand a restreint les droits au visa et à la résidence pour des centaines de milliers d'enfants étrangers qui sont nés et ont grandi en Allemagne, tout en lançant des appels à la préférence nationale dans les offres d'emploi.

Un peu partout en Europe, les demandeurs d'asile et les étrangers se voient dénier l'accès aux avantages sociaux : les gouvernements développent une distinction entre les bénéficiaires « méritants » et « non-méritants ». Cette distinction remplit évidemment de ressentiment les gens qui sont ainsi stigmatisés comme des parasites.

Revenons aux trois questions posées au départ. La première était relative aux processus communs aux pays européens qui permettent au racisme de fonctionner comme une réponse aux problèmes.

Les citoyens européens vivent une grande désillusion face au politique et un manque de confiance dans la « classe politique » : les gens pensent que les politiciens sont incapables de promouvoir des changements réels et qu'ils sont motivés par le lucre personnel. Dans le même temps, ils sont de moins en moins attachés à leur classe et à l'idéologie de classe, entre autres parce que les changements dans le monde du travail ont affecté les solidarités sociales. Dans presque tous les pays européens le taux de syndicalisation est en baisse. Dans toute l'Europe, les inégalités sociales n'ont pas cessé de s'accroître. A ce propos, le journaliste britannique Will Hutton utilise l'expression : « une société 30-30-40 », dans laquelle seule la partie supérieure (40%) a un emploi sûr tandis que les autres 60% travaillent sous contrats à durée déterminée, subissent pression et insécurité, ou bien sont totalement hors du champ du travail.

Le climat social encourage l'individualisme, la concurrence. La pression exercée sur les revenus de ceux qui perçoivent un salaire, pour qu'ils fassent eux-mêmes des économies afin de pouvoir ultérieurement y avoir recours, là où

autrefois on pouvait compter sur le système social, renforce l'hostilité de ces salariés au paiement des impôts destinés au service public.

En même temps que les attaques contre les dépenses publiques, les gouvernements diminuent les dépenses pour le développement urbain, de sorte que les grands ensembles, qui ont été présentés dans les années 50 et 60 comme la solution au problème du logement, sont devenus une partie du problème. La spirale insécurité/individualisme/coupes dans les dépenses publiques prend un nouveau tour de vis avec l'objectif des gouvernements européens d'atteindre les « critères de convergence ».

Avec dix-sept ans de gouvernement néo-conservateur au Royaume Uni, ce processus est allé plus loin que partout ailleurs, et le changement de gouvernement, qui est attendu, porte peu de perspectives de changement. Les gens qui vivent aux marges de la société, les pauvres, les chômeurs, qui sont objets de discrimination, sont les plus vulnérables.

Prenons l'exemple des demandeurs d'asile en Grande-Bretagne : l'Acte d'Asile et d'Immigration de juillet 96 a supprimé le droit des demandeurs d'asile aux allocations sociales. Cela a concerné 10 000 personnes, dont 90% vivent à Londres. Sans le secours de leurs communautés, des organisations de soutien aux réfugiés et des Eglises, beaucoup d'entre eux seraient devenus des indigents. Ils sont stigmatisés dans nos sociétés comme « pas intéressants, non méritants », considérés comme des parasites, tentant d'obtenir l'accès à des ressources auxquelles ils ne devraient pas avoir droit. On perçoit d'ailleurs un glissement dans le discours politique : d'abord désignés comme socialement inutiles ils sont peu à peu assimilés à des criminels.

De plus, les violences s'exercent aussi entre exclus. Les exclus sont extrêmement vulnérables à la violence, émanant fréquemment d'autres sections des défavorisés. En Grande-Bretagne, de nombreuses recherches sur les violences racistes montrent qu'elles ne sont pas le fait de skinheads ouvertement néo-nazis, mais qu'elles

sont perpétrées par des gens ordinaires habitant même dans le voisinage des victimes. Elles s'exercent souvent sur des femmes et des enfants, parfois à leur domicile.

L'accroissement du racisme en Europe est en relation avec des facteurs solidaires entre eux, lesquels font partie de processus sociaux et économiques d'exclusion plus large. Les composantes spécifiques du racisme sont imbriquées dans des processus beaucoup plus larges de dessaisissement politique et social, d'insécurité économique et d'incertitude. Aussi nous faut-il lier l'antiracisme aux luttes contre l'inégalité sociale, tout en conservant la spécificité de nos propres actions. Dans la mesure où ces processus ne sont pas spécifiques à un Etat-nation, il est indispensable qu'une stratégie efficace doive revêtir une dimension européenne.

La seconde question posée en introduction concerne les effets racistes du processus d'européanisation commencé dans les années quatre-vingts.

L'après-guerre a ouvert une période de crise d'identité en Europe. La décolonisation a signifié pour certains la perte de la foi dans les « valeurs » de la société occidentale pour certains. D'autres vivent dans la nostalgie de ce passé. La transformation du Marché commun européen en Union Européenne a donné naissance à une nouvelle forme d'euro-centrisme qui fut la base de maint racisme colonial.

Plusieurs pays européens ont introduit depuis les années 70 des restrictions dans l'immigration en provenance des pays sous-développés. Le discours sur le nombre des étrangers n'a pas cessé d'être exploité par l'extrême droite à travers toute l'Europe. Les procédures de contrôle se sont accrues depuis le vote de l'Acte unique en 1986. Il a, depuis son entrée en vigueur en 1993, permis d'établir un marché unique en Europe, et de rendre possible la libre circulation des personnes à l'intérieur de cet espace.

L'établissement du marché unique a fait surgir un espace paradoxal : l'ouverture des

frontières internes à l'Europe et la fermeture des frontières externes, ce qui a légitimé une pression raciste pour des contrôles supplémentaires. C'est ce que des commentateurs ont appelé « la forteresse Europe ». Des droits civiques réservés aux ressortissants de l'Union européenne ont été créés malgré les différences des systèmes (droit du sang et droit du sol) : droit de voyager et de résider dans l'Union, être électeur et candidat aux élections locales et européennes, droit de représentation diplomatique et de pétition auprès du Parlement européen et de l'Ombudsman. (mot suédois signifiant « médiateur officiel »).

Privés de droits politiques, ceux que l'on appelle les « nationaux des pays tiers » sont très limités dans leur pouvoir d'exercer des pressions sur les faibles institutions démocratiques de l'UE. Le contrôle de l'immigration a été soustrait à l'ordre du jour politique européen par les ministres de l'Intérieur qui ont organisé des comités spéciaux pour harmoniser les politiques suivies. Ces structures secrètes, qui n'ont pas à répondre de ce qu'elles décident, ont permis de plus amples marginalisations des immigrés, puisque le thème de l'immigration y est discuté en termes de sécurité et de criminalité plutôt que de droits de l'Homme ou de développement économique. Les migrants sont considérés comme une menace contre la sécurité nationale, et les politiques européennes ont servi à légitimer les discours racistes de l'extrême droite.

Les Etats de l'UE ont passé des accords de coopération sur le contrôle des entrées, des mouvements et de la résidence des ressortissants des pays tiers. Des groupes ad hoc, établis par les ministères de l'Intérieur et des personnalités civiles à leur service, ont harmonisé les procédures d'immigration et d'asile et la régulation des flux aux frontières extérieures de l'Union européenne. La plupart des mesures prises à l'encontre des immigrés ont été élaborées par ces structures.

En juin 1990, la Convention de Dublin sur l'asile a introduit une procédure d'asile « non-

stop » ou de procédure ultra rapide. Le programme de Palma a introduit l'exigence d'un visa uniforme pour les pays de l'UE. Le Chancelier allemand Helmut Kohl a lancé l'idée, en 1991, d'une harmonisation de la politique d'immigration dans trois secteurs prioritaires :

1/ les conditions d'entrée pour motif de regroupement familial, d'embauche, ou sur critères humanitaires ;

2/ l'établissement de politiques communes contre l'immigration illégale et pour les procédures d'expulsion ;

3/ l'admission de ressortissants des pays tiers qui souhaitent travailler.

Les trois prochaines priorités concernent les demandeurs d'asile : l'application de la Convention de Dublin ; l'harmonisation des règles concernant « la requête manifestement infondée », sur le principe du premier pays hôte ; l'établissement d'un HCR de l'UE pour répartir l'information concernant les flux ultérieurs de demandeurs d'asile.

Des accords comme ceux de Schengen ont été initialement signés par la France, le Bénélux, l'Allemagne, pour convenir comment procéder rapidement à l'égard de la libre circulation, pour harmoniser les politiques de visa et coordonner la prévention des crimes. Leurs accords ont eu un effet beaucoup plus large.

Le vieux « groupe de TREVI » a été remplacé en 1993 par le nouveau comité « K4 », composé de hauts fonctionnaires des ministères de l'Intérieur. Il a décidé d'organiser une banque de données comportant les empreintes digitales des demandeurs d'asile (à travers le système Eurodoc), a adopté une définition commune du réfugié et proposé le renforcement des procédures d'expulsion.

La souveraineté nationale est donc une illusion : même les pays qui ont déployé une grande éloquence pour résister publiquement à l'établissement d'une compétence européenne dans le secteur de l'immigration (par exemple le Royaume-Uni et le Danemark) ont changé leurs législations et leurs règles administratives pour s'aligner sur le reste des nations de l'Union. Les

politiques nationales et européenne de restriction de l'immigration sont donc complémentaires et harmonisées.

Des initiatives contre le racisme, dues essentiellement au Parlement européen, existent mais elles sont restées largement ignorées du public. En 1985, le Parlement européen a publié le rapport Evrigenis, qui attirait l'attention sur le racisme et la xénophobie en Europe. Une seconde enquête parlementaire (1991) a donné lieu au rapport Ford, qui critiquait le Conseil des ministres, pour n'avoir pas souligné fermement que la Commission européenne avait signé la Convention européenne des Droits de l'Homme ou encore la Convention de Genève sur les Réfugiés. Il critiquait la méthode clandestine et antidémocratique qui a donné au groupe ad hoc la tâche d'élaborer le statut de « ressortissants des pays tiers ». Ce rapport réclamait également la création d'un office européen d'étude du racisme ainsi que l'élaboration d'une Charte des résidents européens, qui rendait moins rigide la distinction entre citoyenneté européenne et citoyenneté des non-membres de l'UE.

La Commission a répondu à ces initiatives que l'action contre le racisme relevait du droit pénal, lequel n'est pas de sa compétence. Cependant, la criminalité qui relève aussi du pénal est considérée comme un domaine de coopération entre les ministères de l'Intérieur. Néanmoins, des initiatives ont été possibles : comme l'échange d'information sur les supporters hooligans, l'adoption de quelques mesures de contrôle des mouvements de l'aile extrémiste de l'extrême-droite, tels que les skinheads. On peut aussi exercer des pressions : par exemple, en 1994, la Commission européenne a publié un livre blanc sur la politique sociale dans lequel elle demande que la discrimination raciale soit fermement. A Maastricht, un accord a été conclu sur le fait que le HCR européen relèverait des principes du droit communautaire.

Un autre résultat de l'activité des parlementaires européens a été la création du Forum des Migrants dont l'objectif est de donner

aux représentants des « pays tiers » l'accès aux canaux formels de décisions de l'UE, de faire pression pour l'égalité des droits, pour la libre circulation, pour le droit de vote et la création d'un Haut Commissaire européen ayant la responsabilité spéciale du racisme et des droits des migrants.

L'UE finance aussi les activités d'autres organisations comme United (Pays-Bas) dont l'objectif principal est l'échange d'informations et la formation de militants, spécialement en Europe de l'Est. Enfin, 1997 est une « année européenne contre le racisme ».

Beaucoup d'organisations antiracistes sont sceptiques quant à l'efficacité d'une telle démarche car dans plusieurs pays (ce n'est pas le cas de la France), les organisateurs nationaux sont les ministères de l'Intérieur. Cependant, la plupart des organisations espère tirer avantage de cette année pour faire passer plus profondément le message dans leur pays. Quelques événements transfrontières sont prévus en Scandinavie et au Bénélux, et des activités vont être organisées en partenariat avec des pays non membres de l'UE (particulièrement les pays d'Europe centrale et orientale).

Enfin la troisième question posée était : « Comment les inégalités croissantes et les conflits produisent un climat propice au développement du racisme ? »

L'idée de globalisation renvoie à l'interdépendance croissante des économies dans le monde mais aussi à l'absence croissante de conscience de ces interrelations. Les communications modernes signifient que nous disposons d'une grande quantité d'informations. Cela signifie aussi que les personnes ou les groupes qui contrôlent les nouveaux moyens de communication ont une influence démesurée sur l'orientation de nos connaissances. En Grande Bretagne, de nombreux médias sont la propriété du magnat australo-américain Rupert Murdoch, il possède notamment plusieurs journaux ainsi que le canal satellite Sky. Là se trouve la menace de la globalisation et le dessaisissement qu'il engendre. Nos gouvernements proclament que

les tendances dominantes de l'économie mondiale nécessitent des politiques déterminées, comme les coupes dans « le fardeau » du welfare (bien-être social). Beaucoup trop fréquemment ces proclamations ne sont même pas contestées et restent vides de substance, sans démonstration. On avait espéré que l'UE apporterait un contrepoids aux économies des Etats-Unis et de l'Extrême-Orient. Cependant elle a donné lieu aussi à la création de centres de décision éloignés, bureaucratiques, irresponsables. Les politiciens dissimulent leurs responsabilités en affirmant que les décisions ne sont plus prises au niveau de l'Etat national mais par des bureaucraties complexes et transnationales. Le chômage, les coupes dans les budgets sociaux, l'augmentation des impôts, etc : il faudrait en incriminer les forces du marché global, que personne ne peut contrôler.

Cependant il y a un autre aspect de la globalisation. Le réseau Internet permet aux personnes convenablement équipées de diffuser et de discuter de l'information avec une audience extrêmement large. Il offre un moyen nouveau de communication politique qui a d'ailleurs été utilisé efficacement dans plusieurs cas. Par exemple, les organisations qui ont mené la campagne « Sauvez Mumia » ont pu envoyer rapidement des pétitions auprès du gouvernement des Etats-Unis. De la même façon, la campagne « Sauvons Sarah » a utilisé Internet pour organiser un soutien international. Les « sans-papiers » disposent également d'un site sur le w.w.w. Ce sont là quelques exemples positifs de la façon dont les technologies globalisées peuvent accélérer et améliorer les communications.

Conclusion

Dans ce monde complexe et qui change rapidement, quelles sont les possibilités offertes au travail antiraciste ? On doit se demander ce que la coopération antiraciste internationale et européenne implique et comment certaines activités sont efficaces et d'autres moins. En tant qu'antiracistes, nous travaillons contre la

discrimination, nous aidons les victimes de racisme à faire valoir leurs droits, nous construisons la solidarité et un « sens commun » antiraciste. Il y a cependant certaines différences importantes que nous devons prendre en compte quand nous essayons d'organiser la coopération ou l'action unie.

Parmi les organisations, il existe des différences importantes de statut (officiel ou non-officiel). Par exemple, le Comité britannique pour l'égalité raciale, le LBR néerlandais et la Commission belge pour l'égalité des chances sont des organisations fondées par l'Etat avec un personnel payé par l'Etat et de considérables ressources financières. Le respect et l'application des lois contre le racisme entrent aussi dans leurs prérogatives. Peu de pays disposent d'associations établies d'aussi longue date que le MRAP. La plupart ont une histoire beaucoup plus courte et une existence beaucoup moins indépendante politiquement. Beaucoup d'associations antiracistes, dans divers pays, sont plus ou moins étroitement associées à des partis, des syndicats ou des organisations communautaires d'immigrés. Cette réalité peut rendre assez difficile le travail en commun car ce type d'association est amené à obéir à des intérêts de représentation ou correspondant à des secteurs très précis.

L'idée d'organiser l'antiracisme au niveau européen ou même international n'est pas nouvelle. Dans les recherches que j'ai entreprises, le mot « antiracisme » apparaît pour la première fois dans un rapport sur un Congrès mondial contre le racisme à Paris en 1936. Une étude historique montre que les actions internationales qui ont rencontré un grand impact avaient des caractéristiques communes : soit elles avaient des objectifs spécifiques et limités, soit elles concernaient des contrées lointaines, soit elles provoquaient un assentiment général. Ainsi, de vastes soutiens se sont organisés dans les années 50 contre le lynchage de gens de couleur aux Etats-Unis ; et dans les années 60, 70, 80 contre l'apartheid en Afrique du Sud. à la lecture des textes de l'époque, les liens avec des

plus campagnes plus générales (contre la décolonisation, contre les discriminations frappant les travailleurs migrants) sont évidents.

Plus récemment on a tenté d'organiser des commémorations européennes de la « Nuit de Cristal ». Aux événements à caractère émotionnel, ou encore aux commémorations, vient s'ajouter une action plus positive émanant du type le plus officiel d'organisations antiracistes. Un projet de directive pour l'élimination de la discrimination raciale a été proposé à la Commission européenne par un groupe d'organisations antiracistes : le CER. (Grande Bretagne), le LBR. (Pays Bas), la commission pour les affaires des Etrangers du Sénat de Berlin et le Comité des Eglises pour les Migrants en Europe (avril 1993). Ils ont fait les propositions suivantes : l'élaboration de lois qui garantissent un traitement égal et qui répriment la discrimination raciale ; la prohibition de la propagande raciste ; l'assimilation de l'incitation à la haine raciale à un délit ; l'interdiction des organisations qui diffusent la haine raciale.

L'appareil tout à fait artificiel de l'Année européenne contre le racisme est pour nous l'occasion d'approfondir et de développer les relations entre les associations européennes. Il est probable qu'une meilleure connaissance des mouvements antiracistes d'Europe nous conduise à imaginer de nouvelles formes d'action. La globalisation nous contraint à reconnaître que les questions de discrimination ne sont pas liées à un contexte national, mais impliquent les questions de l'exploitation à travers le monde entier : le travail des enfants et le travail semi-esclavagiste qui produisent des biens de consommation à bon marché ; l'exploitation des ressources mondiales par les compagnies pétrolières européennes ou américaines ; l'impact de certaines formes de tourisme. Mettre l'accent sur la Forteresse Europe nous conduira à analyser les rapports entre la fermeture des canaux légaux d'immigration et l'accroissement des canaux illégaux dirigés par des criminels comme ceux qui sont responsables de la mort de trois cents Indiens, Pakistanais et Sri Lankais jetés en mer

au large de la côte sicilienne à Noël 1996. En France, le mouvement des sans-papiers a réalisé quelques importantes avancées.

Une campagne européenne pourrait faire apparaître aux organisations antiracistes la possibilité de nouvelles alliances, peut-être avec

des groupes écologistes qui, eux aussi, en viennent à des perspectives plus larges. Cela fait resurgir le vieux problème : comment s'engager dans des projets à caractère plus large, tout en maintenant notre spécificité antiraciste ?

Remerciements

Cette brochure a été réalisée avec la gracieuse collaboration de la municipalité et du service fabrication de Villejuif. La direction du MRAP les en remercie vivement.

Mise en page : Différences

Impression : août 1997

Production : MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris,

tél : 01 43 14 83 53 — fax : 01 43 14 83 50